

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16° : ALGER

22° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 5 Décembre 2013 - 2 Safar 1435 - N° 445 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014
Un front interne fort, solidaire et Uni

Page 3

SELLAL À BISKRA ET EL-OUED, DEUX WILAYAS EN PLEIN ESSOR
Agriculture : les sillons de l'avenir

Page 3



ALGÉRIE-FRANCE
Entretien Lamamra-Fabius à Paris

Page 5

PALUDISME...PALUDISME...PALUDISME...PALUDISME...

Les spécialistes sont formels :
«Il n'y a pas d'épidémie»

Pages 6-7



Le professeur Achour Amrane, chef du service des maladies infectieuses au CHU El Kettar



Le Dr Abdekrim Soukhal, spécialiste en épidémiologie au CHU de Beni Messous

Ph: M. Neft Kaci

Appel au renforcement du programme de lutte et de prévention

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Bedoui : «développer le système de parrainage des diplômés par les entreprises»

Page 4

SANTÉ

Un complexe hospitalier et un hôpital militaires projetés à Béchar et Tindouf

Page 4

Mme ZOHRA DERDOURI LE CONFIRME : Le processus d'octroi de la licence 3G+ s'est déroulé dans la «transparence»

Page 8

SELON LE P-DG Mobilis aura l'exclusivité dans 5 wilayas

Page 24

SCIENCE et VIE

CONSTIPATION DE BÉBÉ ET DE L'ENFANT

Comment réagir ?

Pages 12-13

CULTURE

LES 10 ET 11 DÉCEMBRE À ALGER

La musique chaâbi à l'honneur avec Arts et Culture

Page 2

FOOTBALL

A LA VEILLE DU TIRAGE AU SORT DU MONDIAL 2014

Les Algériens retiennent leur souffle

Page 21

BÉJAÏA

Arrestation à Akbou du meurtrier présumé d'un bijoutier

Page 10

**Régions Nord : 16° à Alger**

- Temps ensoleillé à partiellement voilé vers les reliefs de l'intérieur et les Aurès.
- Les vents seront d'Est à Nord-Est faibles.
- La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 22° à Tamanrasset

- Temps passagèrement nuageux du Nord Sahara vers les Oasis. Ailleurs temps dégagé. Les vents seront modérés : 20/30 km/h.

Alger	max	16°	min	08°
Oran	max	19°	min	04°
Annaba	max	18°	min	09°
Béjaïa	max	19°	min	07°
Tamanrasset	max	22°	min	04°

**LES 6 ET 7 DÉCEMBRE
AU SHERATON**

Congrès arabe sur les cancers urologiques

L'association des médecins arabes de lutte contre le cancer (AMAAC), en collaboration avec la société algérienne d'oncologie médicale (SAOM) organise les 6 et 7 décembre prochains au Sheraton Club des pins, un congrès sur les cancers urologiques. Au programme, les cancers de la vessie, du rein et de la prostate. Encadrée par des experts algériens et étrangers, cette rencontre scientifique de haut niveau regroupera plus de 300 praticiens spécialistes venus de 22 pays arabes.

No comment**INTEMPIÉRIE FINANCIÈRE EN ALGÉRIE**

MEXIQUE Vol d'un camion avec un chargement radioactif dangereux



L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé hier qu'un camion transportant une substance radioactive à usage médical potentiellement extrêmement dangereuse a été dérobé au Mexique.

«Au moment du vol, la source radioactive était correctement protégée.

«Mais la source pourrait être extrêmement dangereuse pour quelqu'un si la protection était enlevée ou bien endommagée», a précisé l'agence de l'ONU basée à Vienne dans un communiqué. Le vol s'est produit le 2 décembre, a précisé l'AIEA, qui a été informée de l'incident par l'autorité nucléaire du pays (CNSNS).

Le camion transportait la substance radioactive de type Cobalt 60, utilisée en radiothérapie, provenant d'un hôpital de la ville de Tijuana (nord). Il a été dérobé à Tepojaco, une ville proche de Mexico, selon la même source.

Les autorités mexicaines effectuent actuellement des recherches pour retrouver le camion et ont diffusé un communiqué pour mettre en garde le public.

L'année dernière, l'AIEA a répertorié 17 cas de possession illégale et de tentatives de vente de substances nucléaires et 24 cas de vols ou de pertes, ce qui représente «la partie visible de l'iceberg», selon l'Agence.

SAMEDI À ALGER Réunion des jeunes du Taj

La réunion de la jeunesse affiliée au parti d'Amar Ghoul, Tajamou Amal El Djazair (TAJ), aura lieu samedi 7 décembre à Alger. Rappelons qu'après la célébration du 1^{er} anniversaire de TAJ, le parti a organisé à Tipasa, la rencontre des élus du parti.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À M'SILA Rencontre nationale du PPL

Le Parti patriotique libre (PPL) de Tarek Yahiaoui, tiendra samedi 7 décembre à 10h, à la bibliothèque communale Bedraoui Belkacem, cité Ououua Madani, wilaya de M'sila, une rencontre nationale des cadres et des militants du parti.

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE À LA SAFEX Salon des produits turcs

La deuxième édition du Salon des produits turcs en Algérie, aura lieu du 7 au 11 décembre prochain aux Palais des expositions, Pins maritimes, Alger. Le salon sera ouvert de 10 à 14h pour les professionnelles et de 14h à 18h pour le grand public.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 10H M. Djamel Laïdouni, président du SNM invité du Forum de DK News

Le président du Syndicat des magistrats (SNM), M. Djamel Laïdouni, sera l'invité samedi 7 décembre à 10h30 du Forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger. M. Laïdouni intervient à cette occasion sur le thème de l'accompagnement des mesures initiées dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment dans le secteur de l'administration.



**LES 10 ET 11 DÉCEMBRE
À ALGER**

La musique chaâbi à l'honneur avec Arts et Culture



Les fans de la musique populaire dite chaâbi seront au rendez-vous cette fois-ci dans un programme de proximité, élaboré par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger les 10 et 11 décembre 2013 dans les communes de la capitale.

MARDI 10 DÉCEMBRE 2013 (APC DE BÉLOUZDAD) :

Soirée chaâbi avec Brahim Abderrahmane à partir de 20h00

SALLE DE CONFÉRENCES KOUBA :

Soirée chaâbi avec Didine Karoum à partir de 20h00

CENTRE CULTUREL EL MAGHARIA :

Soirée chaâbi avec Marzouk Makhlouf à partir de 20h00

SALLE APC SAOULA :

Soirée chaâbi avec Abdellatif Lemaini à partir de 20h00

CENTRE CULTUREL APPREVAL-KOUBA :

Soirée chaâbi avec Sid-Ali Boukhares à partir de 20h00

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2013 (BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA SOUDANIA) :

Soirée chaâbi avec Abdelkader Moukli à partir de 20h00

BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA ZÉRALDA :

Soirée chaâbi avec Mohamed Sergaoua à partir de 20h00

SIÈGE FONDATION CASBAH :

Soirée chaâbi avec Mahmoud Hadj-Ali à partir de 20h00

MAISON DE JEUNES BACHDJARRAH :

Soirée chaâbi avec Sid-Ali Guerche à partir de 20h00

PRÉSIDENTIELLE 2014

Un front interne fort, solidaire et uni

Walid B.

Aujourd'hui, la consolidation d'un front interne fort, solidaire et uni, est plus que jamais revendiquée comme une nécessité impérieuse pour faire face aux manœuvres qui se trament ça et là et déjouer toutes les manœuvres de déstabilisation visant l'Algérie.

Ce qui s'est passé récemment dans la wilaya de Ghardaïa relève de ce complot ourdi que ces manipulateurs de tous bords dont les desseins sont connus de tous, tentent de mettre en exécution. Et pour cause, ces gens-là, passés maîtres dans l'art de la manipulation, ont tenté, comme ils l'ont essayé de la faire auparavant avec les jeunes de Ouargla, d'esploiter la révolte des jeunes chômeurs qui sont sortis dans la rue pour revendiquer des postes d'emploi, à des fins politiciennes.

Pour de nombreux observateurs et partis politiques, il s'agit d'une conspiration dont les objectifs répondent à un plan macabre de déstabiliser l'Algérie comme ils l'ont fait avec d'autres pays arabes.

C'est dans ce sens que la secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, n'a pas manqué de fustiger ceux qui attiseraient le feu de la révolte en sourdine et qui se distinguent par une duplicité dans le discours.

Louisa Hanoune a pointé également un doigt vers ceux «qui, camouflés derrière la Ligue des droits de l'homme, incitent à la protestation et travaillent à détourner le mouvement des jeunes du Sud de sa vocation et de ses revendications légitimes». Elle a également accusé les ONG «qui travaillent pour le compte de la CIA», tout en rappelant que lors de la manifestation de Ouargla,

deux personnes appartenant à une ONG étrangère, étaient venus d'Egypte, passant par la Tunisie, pour y prendre part.

Pour la secrétaire générale du PT, ces ONG «essentent d'infiltrer le mouvement de protestation pour le détourner de sa vocation». Cela étant, Mme Hanoune a insisté sur l'importance de constituer un front interne fort et solide pour déjouer toutes ces manœuvres.

De son côté, le Premier ministre Abdelmalek Sellal n'avait pas manqué dernièrement de pointer du doigt ceux qui s'amusent à jouer avec le feu, en affirmant que la stabilité du pays est quelque chose de sacré et qu'elle constitue une ligne rouge à ne pas franchir.

L'Algérie, dira-t-il, avait amorcé, grâce à l'action et à la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika,

une phase de stabilité politique et institutionnelle «très importante» et cette stabilité doit être aujourd'hui préservée et défendue quel que soit le prix à payer. «Nous devons reconnaître la contribution du président de la République au rétablissement de la stabilité dans le pays, ce qui nous incite à ne ménager aucun effort pour préserver cette stabilité que plusieurs parties n'acceptent pas», avait-il précisé.

Il a indiqué, à cet effet, que plusieurs parties «n'acceptent toujours pas le fait que la stabilité de l'Algérie demeure inébranlable, car étant certaines des potentialités humaines et matérielles, dont nous disposons», affirmant que c'est cette même stabilité qui a favorisé le développement économique et social du pays. L'Algérie a besoin, certes, de changements dans divers domaines, mais ces changements

doivent être opérés dans le calme et la sérénité en privilégiant la voie du dialogue et non dans l'anarchie, selon les termes du Premier ministre qui s'est dit convaincu que l'Algérie «attend effectivement une révolution, mais une révolution économique, technologique et culturelle». C'étaient là autant de messages clairs que le Premier ministre a voulu délivrer pour répondre à ceux qui veulent nuire à l'Algérie en visant sa stabilité. Ceux-là doivent se rendre à l'évidence et reconnaître que l'Algérie ne baissera pas les bras et ne se laissera pas faire, car son peuple est plus que jamais uni derrière son Premier ministre, Abdelaziz Bouteflika, pour la poursuite de la mise en œuvre, dans le calme et la sérénité, de son programme de développement socio-économique et des réformes politiques qu'il avait lui-même lancées.

SELLAL MET EN EXERGUE LA POLITIQUE DE BON VOISINAGE L'Algérie un pays exportateur de stabilité

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a choisi la wilaya d'El Oued où il a effectué une visite d'inspection et de travail, pour évoquer la stabilité interne de l'Algérie et celle des pays voisins. Un choix qui est loin d'être fortuit quand on sait que la wilaya d'El Oued partage des frontières avec la Tunisie et la Libye, deux pays marqués par des situations d'instabilité pour ne pas dire des situations dangereuses pour la paix et la stabilité dans la région.

Le Premier ministre a profité de cette opportunité pour réaffirmer que l'Algérie demeure un pays exportateur de paix et de stabilité. L'Algérie œuvre dans le sens de la stabilité de son environnement immédiat, notamment dans les pays du voisinage. En ce sens, les dirigeants influents de la Tunisie et de la Libye sont régulièrement reçus à Alger où ils viennent demander conseil. L'Algérie a de tout temps appelé les différentes parties en Libye et en Tunisie, voire au Mali, à privilégier le dialogue et surtout préserver leur intégrité territoriale.

Certains cercles avaient accusé l'Algérie de vouloir s'ingérer dans les affaires internes de la Tunisie tandis que d'autres parties avaient reproché à l'Algérie de ne pas s'impliquer dans la crise libyenne. Toutefois, le temps aura donné raison à l'Algérie qui a adopté une position lucide, consistante à amener les parties en conflit dans les deux pays au dialogue et la concertation pour consacrer la réconciliation nationale. Sellal a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à accompagner ses pays voisins dans cette voie car, a-t-il dit, «la stabilité est un trésor». Les propos du Premier ministre contrastent avec la campagne de la désinformation et de dénigrement menée par certains cercles et pays au début des crises tunisienne et libyenne.

Sellal a considéré que «la sécurité de ces pays est également la nôtre, celle de l'Algérie». Cela dénote de la position adoptée par l'Algérie, laquelle n'a jamais cessé d'aider les pays voisins, par tous les moyens, afin de restaurer ou de maintenir la paix dans la région. Les aides octroyées au Mali, la route transsaharienne qui va d'Alger à Abuja (Nigeria) en traversant le Mali et le Niger ainsi que l'autoroute des télécommunications en fibre optique Alger-Abuja, sans parler des aides de l'Algérie à la Tunisie et les conseils prodigues à la Libye, sont autant de facteurs initiés et encouragés par l'Algérie. Le but escompté est de faire de la région de l'Afrique du Nord un espace de paix et de développement qui devrait tirer le continent vers le haut. L'histoire retiendra que l'Algérie est restée fidèle à ses positions qui privilégient la politique du bon voisinage et de la stabilité.

SELLAL À BISKRA ET EL OUED, DEUX WILAYAS EN PLEIN ESSOR L'Agriculture : les sillons de l'avenir

Boualem Branki

Une visite très prometteuse pour la wilaya de Biskra effectuée hier par le Premier ministre Abdelmalek Sellal. Biskra, la reine des Zibans est devenue le siège d'une activité agricole très intense, et le lieu où, pratiquement, sont cultivés les 40% de la production nationale agricole.

C'est peu dire que d'affirmer que la visite de M. Sellal dans cette wilaya est de celles qui donnent du tonus à ces milliers d'agriculteurs qui travaillent dans la discréption, qui ont investi argent et temps personnel pour une noble cause: faire sortir l'Algérie de la dépendance alimentaire.

Un credo, un objectif poursuivi par le programme quinquennal de développement mis en place par le président Bouteflika pour autant faire baisser le poids de la facture alimentaire sur les dépenses publiques, autant pour donner au pays les bases d'une agriculture orientée vers l'exportation.

Et puis, à Biskra comme à El Oued, le Premier ministre a réservé une grande importance aux investissements créateurs d'emplois, de plus-value et de valeur ajoutée. C'est en quelque sorte la principale recommandation de sa visite de travail dans ces wilayas du Sud, à savoir le soutien à l'investissement et la productivité pour accélérer la croissance économique nationale, et au-



tant pour faire un outil de production, d'exportation et de création de richesse. Aux investisseurs, il a dit ceci: «Je m'adresse à vous au nom du président de la République et du gouvernement, et je vous assure que si il existe une volonté politique d'accompagner tous ceux qui sont prêts à investir dans le pays. Nous n'avons d'autres solutions que de créer les richesses et d'encourager l'investissement et la productivité». Il a surtout appelé les investisseurs potentiels à lutter et ne pas abandonner devant les forces d'inertie de la «dictature bureaucratique». Le message délivré par le Premier ministre à Biskra est par ailleurs intimement lié à cette perspective de développement rapide des régions du sud du pays par des investissements ciblés, des idées nouvelles pour accélérer l'intégration de ces régions

dans le développement national et, surtout, offrir des opportunités de création de PME jeunes avides de prospérité. Dans les deux wilayas, M. Sellal n'a pas manqué de réaffirmer, devant les représentants de la société civile, que l'Algérie dispose des moyens de son développement, autant que de répondre aux exigences pointues de la technologie et de la croissance économique, passage obligé pour la création d'emplois stables et rémunératifs. Sur un autre registre, il n'a pas manqué de signaler que l'Algérie reste attachée aux principes de bon voisinage, qu'elle reste mobilisée pour soutenir les pays voisins et les aider à traverser une crise conjoncturelle, mais qu'elle ne tolère aucun dépassement, ni attaques frontales. Il y a des limites à ne pas dépasser, a-t-il averti.

ALLÈGEMENT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES El Ghazi : «L'opération d'évaluation finalisée en janvier 2014»

L'opération d'évaluation des propositions recueillies pour l'allègement des procédures administratives dans le service public, devra être finalisée au plus tard en janvier 2014, a déclaré hier à Biskra le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi. «Le comité interministériel chargé de la mise en œuvre des instructions du Premier ministre concernant l'allègement des procédures administratives dans le service public est à pied d'œuvre et doit achever l'évaluation de l'état des lieux (de cette opération) d'ici la fin du mois (de décembre) ou au plus tard en janvier 2014, en vue de recenser les lacunes relevées dans ce do-



maine», a déclaré à l'APS M. El Ghazi en marge de la visite du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya. En plus de l'évaluation de l'état des lieux, le comité ad hoc se chargera de recueillir toutes les propositions émanant des différents départements ministériels en vue de prendre en charge les dysfonctionnements dont se plaint le citoyen.

Une fois ces propositions validées par les départements concernés, il sera procédé à la révision des textes réglementaires pour les mettre en conformité avec les instructions du Premier ministre à ce sujet, a-t-il précisé, ajoutant que cela se fera de «manière graduelle».

TRANSPORTS

Les transports aérien et ferroviaire tentent d'attirer davantage d'usagers

Les secteurs des transports ferroviaire et aérien tentent d'attirer davantage de voyageurs en procédant à la construction de nouvelles infrastructures ou grâce à l'extension de celles déjà existantes, ont affirmé hier à Alger des responsables du secteur.

«Le secteur du transport ferroviaire tente de récupérer une part du marché» et de drainer des voyageurs qui sont actuellement utilisateurs d'autres voies de transport, a indiqué M. Boubeker Aït Abdellah, haut fonctionnaire du secteur des transports en marge des assises des transports qui se tiennent depuis mardi à Alger.

Cette volonté de recourir à un usage plus important du transport ferroviaire est dictée par la nécessité de développer davantage les transports collectifs à des conditions de coût et de sécurité suffisants, a-t-il expliqué.

Mais, pour assurer un service public qui soit à la hauteur des attentes des usagers, M. Aït Abdellah a préconisé l'instauration du concept de l'intermodalité afin de créer une complémentarité entre les différents modes de transport et ne pas privilégier l'un d'entre eux par rapport à d'autres. Par le biais de ce modèle, a-t-il poursuivi, le citoyen disposerait d'un service public plus performant notamment à travers la réduction des congestions sur les routes.

Le secteur ferroviaire a d'ailleurs lancé un programme pour la réalisation de nouvelles lignes et de dédoublement de celles déjà existantes, a indiqué Mounir Gharem, responsable à l'Agence nationale d'étude et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Selon ce responsable, le linéaire en voie ferrée s'est hissé à 4.000 km actuellement contre 1.700 km en 2008 et ce après l'achèvement de nombreux projets dont la pénétrante ouest qui va de Sidi Bel-Abbès vers Béchar jusqu'aux confins du désert.

«À la réception de tous les projets en cours de réalisation, le linéaire sera de 6.000 km et dès l'achèvement de tout le programme ferroviaire national, le linéaire total sera de 11.000 km», a-t-il précisé. Le souci de répondre à la demande des citoyens en mobilité a motivé la réalisation d'un tel programme, a-t-il ajouté.

Le même objectif est poursuivi dans d'autres modes de transport comme dans l'aérien avec les projets d'amélioration des conditions d'accueil des usagers surtout que l'aérien et le ferroviaire sont en concurrence pour attirer ces mêmes usagers. L'établissement de gestion des services aéroportuaires d'Algérie (EGSA) a lancé des sondages auprès des utilisateurs pour mesurer le taux de satisfaction. «L'entreprise est à pied d'œuvre pour combler les lacunes qui pourraient causer des désagréments aux voyageurs et ce depuis son arrivée aux parkings des aéroports jusqu'à son embarquement à bord des avions», a affirmé Hichem Aouanouk, responsable à l'EGSA. Dans les 17 aéroports sous responsabilité de l'établissement, de nombreux services sont proposés au client selon les normes de l'Agence mondiale de l'aviation civile pour offrir les meilleures conditions de confort et de sécurité. Parmi les actions enregistrées dans l'aérien figure aussi les nouvelles réalisations à l'instar de l'aérogare internationale d'Oran avec une capacité de 2,5 millions de passagers par an.

APS

ENTREPRENEURIAT

M. Bedoui souligne la nécessité de développer le système de parrainage des diplômés par les entreprises

M. Bedoui qui s'exprimait à l'ouverture du 1^{er} forum de l'université de l'entrepreneur a mis l'accent sur le rôle du système de formation et de l'enseignement qui, a-t-il dit, «ne se limite pas à doter les jeunes de compétences particulières pour leur assurer une employabilité», mais consiste désormais sur l'accompagnement pour la création d'entreprises à travers des partenariats avec les différents institutions de soutien des jeunes entrepreneurs (Anse, Angem, Cnac...etc.).».

Selon le ministre, un nouveau dispositif a été institué en 2011 pour mettre en place une cellule de conseil, d'information et d'orientation au sein de chaque établissement de formation et d'enseignement professionnels.

«Ce système qui se met en place progressivement va connaître un impact positif, une fois toutes les conditions de sa mise en œuvre réunies, notamment la disponibilité des conseillers», a-t-il expliqué. Il a, toutefois, reconnu que le nombre des inscrits dans le cadre de la formation par apprentissage est encore loin du potentiel du marché du travail algérien.

Selon les chiffres avancés par le minis-

tre, les effectifs pour ce mode de formation ont doublé, passant de 100.000 apprentis en 2000 à 200.000 à fin 2012, «grâce aux ef-

forts engagés à travers des dispositifs pédagogiques, organisationnels, administratifs et financiers mis en place par le secteur». Cependant, «ces mesures n'ont pas réussi à mobiliser tout le potentiel existant qui se chiffre à plus de 500.000 postes d'apprentissage et malgré les efforts entrepris, il reste encore beaucoup à faire», a-t-il regretté. La prise de risque et les conditions de réussite des nouvelles entreprises ont été au menu de ce premier forum sur l'entrepreneuriat qui a débuté mercredi à Alger. Ce forum qui regroupe près de 500 chefs d'entreprises et cadres dirigeants a pour objectif de partager les différentes expériences et d'apporter un éclairage sur l'échec et la réussite entrepreneuriale afin d'adapter l'entreprise algérienne à la mobilité industrielle, selon les organisateurs. Organisé autour de communications et de tables rondes, ce forum de deux jours porte son attention sur la double face du risque, échec et réussite, à travers des débats qui aborderont entre autres le processus d'innovation, le montage des nouveaux projets, les ressources humaines, les différents formes d'alliances entre entreprises, le design stratégique.



BÂTIMENTS

Lancement prochain d'un avis d'appel d'offres pour la réhabilitation de plus de 60 immeubles à Oran

Un avis d'appel d'offres sera lancé en janvier 2014 pour la réhabilitation de plus de 60 immeubles du vieux-bâti à Oran, a annoncé le wali hier à l'ouverture des travaux des journées d'études sur la réhabilitation.

«Nous allons restreindre cet avis d'appel d'offres pour la réhabilitation de ces immeubles faisant partie du programme de 600, aux seules entreprises qui détiennent le savoir-faire», a souligné M. Abdellah Zaaiane, précisant que cet appel à consultation sera ouvert à la première quinzaine de janvier.

«On doit profiter du savoir-faire des entreprises retenues, appelées à présenter des modèles de réhabilitation approuvés par les autorités locales, en intégrant des clauses de contrat pour la formation des jeunes», a ajouté le chef de l'exécutif de wilaya.

Dans ce sens, le wali a instruit le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya à ouvrir le

plutôt possible de nouvelles sections dans les centres de formation dans les différents corps de métiers de réhabilitation.

En outre, il a insisté sur les conditions nécessaires pour une meilleure conduite de l'opération de réhabilitation des immeubles qui constituent un précieux patrimoine architectural à préserver et à valoriser, expliquant que cette opération vise, en plus de la reconstitution des métiers perdus, la vulgarisation de la technique de réhabilitation et la création de

petites et moyennes entreprises spécialisées dans les créneaux

de la réhabilitation, dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ et au profit de jeunes porteurs de projets.

Mme Souria Guessab, universitaire représentant un collectif d'enseignants chercheurs de l'École polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU/UPM) a recommandé, dans sa communication intitulée «méthode de réhabilitation d'un centre historique à diagnostic», un plan spécial pour gérer les tissus anciens qui constituent le noyau historique de la ville et leur donner un certain «rafraîchissement» et les mettre aux normes.

«Un plan qui ne peut se faire sans la participation des usagers», a-t-elle souligné suggérant, dans ce contexte, une requalification des espaces pu-

blics et privés tout en maintenant l'identité des quartiers, par la mise en place d'un système de gestion local devant prendre en charge les réseaux divers, les déchets urbains, des équipements et un plan touristique.

Concernant les crédits mobilisés pour la préservation de ce patrimoine, le directeur général de l'OPGI d'Oran, M. Dorbane a estimé, à 1,6 milliard DA, le budget alloué à la réhabilitation de 600 immeubles pour une première tranche.

Les débats durant la première journée de cette rencontre de deux jours ont porté notamment sur les risques urbains et la réhabilitation durable ainsi que la réhabilitation parasitique du bâti existant à Oran.

SANTÉ

Un complexe hospitalier militaire et un hôpital militaire projetés à Béchar et Tindouf

Un complexe hospitalier militaire de 340 lits ainsi qu'un hôpital militaire de 160 lits seront réalisés prochainement, à Béchar-Tindouf, a annoncé hier le commandant de la troisième Région militaire (III^e RM) à Béchar. La réalisation de ces importants projets hospitaliers militaires vise, en plus du renforcement des infrastructures des services de la santé militaire, une prise en charge adéquate des personnels militaires exerçant dans cette région, a précisé

le général-major Saïd Changriha, à l'ouverture des travaux des 7^{es} journées médico-chirurgicales de la III^e RM.

Ces nouvelles infrastructures sanitaires militaires, qui vont s'ajouter à celles du secteur de la santé publique, notamment le projet du centre hospitalo-universitaire de Béchar, qui aura une capacité de 600 lits et le centre anticancéreux de 120 lits en réάisation actuellement, auront un impact très important sur l'amélioration de la prise en

charge des malades à travers cette région du sud-ouest, a souligné le commandant de la III^e RM.

Les participants à ces journées médico-chirurgicales de la III^e RM, aborderont lors de cette rencontre de deux jours, de thèmes divers liés aux traumatismes thoraco-abdominaux, des maladies de l'hypertension artérielle, du diabète sucré et du syndrome métabolique.

AIDE SOCIALE

Les dossiers de centaines de non-voyants en attente à Oran

Des centaines de dossiers de non-voyants pour bénéficiaire de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) sont en attente à la Direction de l'activité sociale (DAS) d'Oran, a-t-on appris auprès de ses responsables.

Les non-voyants sont les seuls handicapés à «se disputer les aides sociales avec les personnes valides», s'est indigné le président de l'Union des aveugles d'Oran, M. Lahouali, relevant que tous les autres catégories bénéficient de pen-

sion spéciale. «Une pension spéciale d'une valeur de 4.000 DA/mois est attribuée aux handicapés mentaux et moteurs, quel que soit le degré d'handicap.

Les non-voyants, quant à eux, ne peuvent bénéficier que des aides sociales», a-t-il encore indiqué.

Par aides, il entend la PID (prime d'insertion des diplômés) d'une valeur de 9.600 DA/mois, PAIS (Prime d'activité pour insertion sociale) d'une valeur de 5.600 et l'AFS (Allocation forfaitaire de solidarité) d'une

valeur de 3.000 DA. Quelque 1.747 non-voyants bénéficient de cette aide, alors que quelques centaines d'autres sont en attente. Le quota de cette allocation étant déjà atteint, a-t-on expliqué à la DAS.

M. Lahouali, qui se bat depuis des années pour faire valoir les droits des non-voyants, a estimé que c'est un vide juridique qui réside derrière cette «discrimination», soulignant que «le non-voyant n'a pas vraiment le statut de handicapé, ce qui le prive de ses

ALGÉRIE - FRANCE

L'avenir des relations algéro-françaises au cœur d'un colloque international à Paris

«50 ans après: ouvrir une nouvelle page des relations franco-algériennes», est l'intitulé du Colloque international qu'organise samedi à Paris l'Association France-Algérie (AFA), à la faveur de la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation.



Le colloque auquel prendront part des experts français et algériens sera conjointement inauguré par le président de l'AFA, Jean-Pierre Chevénement, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

«50 ans après, la relation franco-algérienne est dominée par la nécessité d'une concertation», écrit l'AFA, dans un communiqué remis à l'APS, estimant que les deux pays sont «confrontés aux mêmes défis et enjeux qui bouleversent le monde, mais d'abord l'Europe, l'Afrique du Nord, le Monde arabe, l'Afrique».

«Ce contexte exige entre l'Algérie et la France une relation forte, une consultation mutuelle fréquente, que seule la confiance dans les relations entre les sociétés civiles peut garantir et pérenniser», considère l'association présidée par Jean-Pierre Chevénement.

«Elles seules (sociétés civiles) peuvent donner un sens

à une forme d'entente «exceptionnelle», nécessaire pour affronter les bouleversements technologiques et économiques futurs et les nouvelles modalités géopolitiques et culturelles du monde à venir», poursuit-elle.

Se qualifiant d'acteur de «sensibilisation», l'association, affirme «œuvrer désormais pour apporter son expertise sur la relation de demain entre la France et l'Algérie».

Avec une «légitimité» de 50 ans de défense du renforcement de l'amitié franco-algérienne, l'AFA assure «rester garantie» de la crédibilité d'un axe entre Paris et Alger dans les décennies à venir, «inéchutable et bénéfique pour les deux sociétés».

L'AFA estime, dans ce cadre, que cet axe «les sauvegarde du pire, l'incompréhension, la haine, l'affrontement».

Lors de ce colloque, qui se tiendra à la Bibliothèque nationale de France (BNF), des spécialistes français et algériens s'exprimeront sur trois thèmes principaux que l'association qualifie de «tests de la nouvelle page à écrire» entre les deux pays.

Elle cite, notamment, le volet géopolitique sur la question en Afrique, dont la région sub-saharienne, économique et technologique, sur les grands défis industriels et, éducatifs et universitaire, sur les nouveaux humanismes.

Les moyens nécessaires à la constitution d'une entente durable et de ses effets sur la stabilité et le développement en Afrique et dans toute la zone sud de l'Europe, seront au centre des débats que ce colloque va susciter dans son déroulé.

Créée en 1963, l'AFA est née de la volonté de ses fondateurs, animés par le souci «de préserver et renforcer les relations exceptionnelles» entre les deux sociétés civiles algérienne et française.

Entretien Lamamra-Fabius à Paris

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a eu hier à Paris des entretiens avec son homologue français, Laurent Fabius, à la veille du sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique. Les entretiens, qui ont eu lieu au Quai d'Orsay, ont porté sur les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun, dont la sécurité en Afrique, et plus particulièrement dans la région du Sahel, a-t-on appris de source diplomatique à Paris.

Ces entretiens intervenaient à la veille du sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique que la capitale française abritera deux jours durant (6 et 7 décembre) et auquel une délégation algérienne prend part.

Le personnel du quotidien national d'information *Liberté* (rédition et administration) a observé une grève hier pour revendiquer une augmentation de salaires, a-t-on constaté.

Selon le secrétaire général de la section syndicale du journal, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Omar Boureba, «après l'expiration du préavis, il a été décidé d'une grève illimitée à compter de ce mercredi et ce, jusqu'à l'application de la grille des salaires et le rétablissement de tous les travailleurs dans leurs droits».

La section syndicale a indiqué, dans une déclaration écrite et dont l'APS a obtenu une copie, que les travailleurs «réclament l'application

d'une grille de salaires négociée durant des mois par les deux parties», rappelant, à cet effet, qu'«après le débrayage du 4 mars 2013 et deux préavis de grève respectant toutes les démarches et procédures légales en la matière, la direction avait accepté le principe de la négociation sociale».

Contacté par l'APS, le directeur de la publication du journal, Abrous Outoudert, a indiqué que des «propositions d'une augmentation sensible de salaires seront faites au partenaire social, invitant les travailleurs à «reprendre leur activité». «La balle est dans leur camp», a ajouté M. Abrous sans donner plus de détails.

Le personnel du journal *Liberté* en grève

MATÉRIELS DE NETTOIEMENT

La wilaya d'Alger organise un showroom aux profits de ses entreprises et des APC

Une foire de trois jours dédiée aux matériels de nettoiement et d'assainissement urbains a été inaugurée à Bab Ez-zouzar par le wali d'Alger Abdelkader Zoukh, dont les services ont entamé début novembre dernier une vaste campagne de nettoyage des différents quartiers de la capitale.

«L'objectif de ce showroom est de permettre aux entreprises de la wilaya et les APC de voir le matériel disponible sur le marché en matière de nettoiement et de négocier des contrats de partenariat ou d'achat avec les fournisseurs

sur la base de la qualité des produits et des services après-vente, dont la maintenance, la disponibilité des pièces de rechange et la formation de la main-d'œuvre», a indiqué M. Zoukh à la presse. L'objectif de cette foire est de permettre aux entreprises sous tutelle de la wilaya et aux différents services des communes de renforcer leurs parcs.

Une vingtaine d'entreprises privées participent à cette foire avec un grand choix de matériel en matière de collecte, de récupération, de ramassage, de transport et de traitement

de déchets ménagers solides, a-t-on constaté. Pour la directrice des établissements de la wilaya, Fatihia Slimani, l'organisation de cette foire s'inscrit dans le cadre de la campagne de nettoiement des quartiers de la capitale lancée début novembre, qui mobilise quelque 12.000 agents et près de 1.000 engins de nettoiement.

Le renforcement des moyens des APC et des entreprises de wilaya, notamment Asrout (assainissement de routes), Netcom et Extranet (ramassage des déchets ménagers), est de nature à «assurer

la pérennité des opérations de nettoiement», a souligné Mme Slimani.

Cette opération de grande envergure, qui a mobilisé une enveloppe financière de 10 milliards de dinars, devrait être clôturée le décembre prochain. Elle porte notamment sur l'élimination des points noirs, estimés à 369, et «le nettoiement de l'environnement avant d'entamer la réalisation de plusieurs autres projets de développement retenus par la wilaya dans différents secteurs», avait souligné M. Zoukh à son inauguration.

**MARCHÉS INFORMELS
Eradication de près de 70% de sites depuis août 2012**

Plus de 800 marchés informels sur les 1.370 recensés à l'échelle nationale, ont été éradiqués depuis le début de l'opération de résorption de ces marchés, lancée en août 2012, a-t-on appris auprès du ministère du Commerce.

«A fin octobre 2013, 833 marchés informels ont été éradiqués sur les 1.368 existants et 17.577 sur les 40.000 intervenants dans ces marchés ont été redéployés dans de nouveaux marchés de proximité», a précisé à l'APS Abdelaïz Aït Abderrahmane, directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce. Fin août 2012, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales en collaboration avec celui du Commerce avaient entamé une large opération d'éradication des marchés informels qui causaient des pertes financières à l'Etat estimées en 2011 à plus de 10 milliards d'euros par an, selon des données du ministère du Commerce.

En 2011, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, affirmait que les transactions sans factures ont été estimées à 155 milliards de dinars en trois ans, soit un peu plus d'un milliard d'euros.

Une enveloppe de 14 milliards de DA, dont 10 milliards par le ministère du Commerce et 4 milliards de DA par celui de l'Intérieur, a été mobilisée pour la résorption de ce phénomène de commerce informel, à travers la mise en place d'espaces commerciaux réglementés au niveau des collectivités locales. Un programme national d'assainissement des activités commerciales informelles a été mis en œuvre, ces trois dernières années, pour endiguer ce phénomène à travers l'intégration des commerçants informels dans les circuits officiels. De nombreuses mesures destinées à la résorption du commerce informel ont été ainsi prises par le ministère du Commerce ou en concertation avec celui de l'Intérieur et des collectivités locales.

La résorption de l'informel en Algérie s'est traduit également par la réhabilitation des infrastructures existantes. Une opération pour laquelle le ministère du Commerce a dégagé un financement d'un montant de 5,9 milliards DA. «Les grands marchés informels ont bien disparu. L'objectif d'éliminer l'informel ne sera atteint qu'une fois toutes les structures prévues par le programme sont réalisées», a affirmé M. Aït Abderrahmane. Ainsi, le nombre d'infrastructures de détail existantes, selon ce responsable est estimé à 1.624 marchés, alors que 714 marchés sont en cours de réalisation et 245 autres sont en projets.

«Batiimat a bien avancé dans la réalisation des 327 marchés. Elle devrait réaliser 90% du programme fin décembre prochain», dit-il.

Pour sa part, l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé à favoriser le développement des marchés de proximité et localiser les sites des nouveaux marchés au plus près des consommateurs.

«Près de 50% de marchés informels existent toujours selon les statistiques communiquées par nos bureaux régionaux. Certaines wilayas n'ont pas été concernées par cette opération (éradication de marchés informels) à l'instar de la wilaya de Skikda où aucun marché n'a été éradiqué», a souligné le secrétaire général de l'UGCAA, Salah Souilah.

APS

LES PROFESSEURS AMRANE ACHOUR ET SOUKEHAL ABDELKrim, RESPECTIVEMENT CHEF DE SERVICE DES MALADIES INFECTIEUSES AU CHU EL KETTAR ET SPÉCIALISTE EN ÉPIDÉMIOLOGIE AU CHU DE BENI MESSOUS, INVITÉ HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

Paludisme : des spécialistes appellent au renforcement du programme de lutte et de prévention

“

Des spécialistes en épidémiologie et infectiologie ont appelé, hier à Alger, au renforcement du programme de lutte et de prévention contre le paludisme. «Le programme de lutte contre le paludisme, à travers la prévention et la sensibilisation, doit être renforcé et adapté à la situation actuelle pour éradiquer cette pathologie», a indiqué le P^r Abdelkrim Soukhal, spécialiste en épidémiologie au CHU Beni Messous, lors d'une conférence-débat organisée au forum du journal **DK News**. Le paludisme est une maladie infectieuse mortelle due à un parasite qui se transmet à l'homme par une piqûre d'insecte du nom de l'anophèle (femelle). Il s'agit d'une pathologie à déclaration obligatoire. L'Algérie est un pays à moyen risque épidémiologique avec des cas enregistrés annuellement dans les régions limitrophes au Sahel et marécageuses. Le P^r Soukhal a souligné que la plupart des cas enregistrés en Algérie étaient importés après le retour de voyageurs algériens de pays à forte endémie. Le parasite sévit généralement dans des zones chaudes et marécageuses où le moustique porteur du parasite mortel (plasmodium falciparum) pend ses œufs dans les eaux stagnantes, après avoir piqué l'homme. Les personnes à risque sont notamment les enfants, les femmes enceintes, les personnes présentant une baisse immunitaire, des carences et une dénutrition. Les symptômes de la maladie sont liés à de fortes fièvres, au grelottement et à la fatigue, a rappelé le P^r Soukhal, recommandant à ceux qui reviennent de pays endémiques de consulter un médecin spécialiste en cas d'apparition de ces signes cliniques. Selon le même intervenant, la lutte contre le parasite consiste en l'assèchement des marécages, à la pulvérisation d'insecticides, à l'utilisation de moustiquaires et de DTA dans les maisons situées dans les zones à risque, à la lutte biologique et à la prise de médicaments antiparasitaires avant tout voyage dans les pays à risque. S'agissant du vaccin, l'épidémiologue a indiqué que les recherches se poursuivent toujours pour la conception d'un vaccin efficace contre cette pathologie parasitaire.

APS

”



Ph. Madjid Naïf Kaci

Saïd Abjaoui

Paludisme. Un mot qui a beaucoup circulé dans la presse, ces temps-ci. Épidémie ? Sans que l'on en définisse le sens, on a parlé d'épidémie. Faudrait il s'en inquiéter comme d'une généralisation possible ? Non, répondent les éminents professeur Amrane et Soukhal qui ont été hier les invités du forum de **DK News** pour animer une conférence-débat portant sur le thème du comment «vaincre le paludisme». Le professeur Amrane Achour est chef du service des maladies infectieuses au CHU d'El Kettar. Le professeur Soukhal Abdelkrim est spécialiste épidémiologique au CHU de Beni Messous.

La presse écrite et audiovisuelle a suivi avec grande attention l'exposé du P^r Soukhal avant d'entamer la phase débat. D'emblée, l'exposé entre dans le vif du sujet. Le paludisme tue deux millions d'Africains par an. En ce sens, c'est une arme de destruction massive dont on ne parle pas pourtant.

Le paludisme «n'est pas né de la dernière pluie». Ses manifestations sont connues depuis la nuit des temps. 1000 ans avant JC, les médecins de l'Inde vénéraient les distinguait déjà. Bien bien plus tard, en Europe, le paludisme à vivax et à P malariae y sévissaient dans toutes les zones marécageuses. Son éradication n'a été possible que grâce à l'assainissement. Ces mesures en vinrent à bout vers 1950 par l'éradication du paludisme autochtone.

En 1850, le D^r Laveran met en évidence à Constantine l'agent responsable du paludisme, le plasmodium. Grassell mit en évidence le rôle de vecteur du paludisme humain, joué par l'anophèle, en 1898. En 1939, la lutte contre le vecteur devient possible grâce à la découverte des insecticides.

Toujours dans l'exposé du professeur, il est signalé que le paludisme est la maladie parasitaire la plus répandue dans le monde (près de 50% de la population mondiale est exposée au risque de



transmission du paludisme). Ses effets sont terribles. Elle tue un million de personnes dans le monde chaque année. Toutes les 30 secondes, elle tue un enfant de moins de 5 ans en Afrique.

Un programme mondial de lutte contre le paludisme a été décidé en l'an 2000 à Abuja : Faire reculer le paludisme. L'objectif est de réduire de moitié la charge de morbidité et de mortalité liée au paludisme, avant 2010.

En raison du réchauffement de la planète et de l'immigration du Sud vers le Nord, le paludisme menace de plus en plus de dehors de la zone tropicale.

En Algérie, il est mis en place un programme de lutte contre le paludisme depuis 1968. Le risque provient de la réintroduction du paludisme d'importation.

L'OMS estime que l'incidence mondiale du paludisme est 300 à 500 millions de cas cliniques par année. Plus de 65% de cas de tous les paludismes surviennent en Afrique subsaharienne. En 2008, l'OMS a estimé à

LE NOMBRE DE CAS DE PALUDISME EST PASSÉ DE 934 CAS EN 2009 À 408 CAS EN 2010

243 millions le nombre de cas de paludisme qui était endémique dans 109 pays dont 45 étaient dans la zone africaine.

Pour ce qui concerne l'Algérie, au cours de l'année 2008, 196 cas de paludisme confirmé par le laboratoire de référence de l'INSP répartis en 192 cas im-

portés et 4 cas autochtones. Au cours de l'année 2009, 94 cas confirmés par le laboratoire INSP dont 90 cas importés. Au cours de l'année 2010, 408 cas recensés dont 400 importés. Au cours de l'année 2011, 191 cas confirmés dont 187 importés.

En Afrique, un décès sur cinq parmi les enfants est du fait du paludisme.

En Algérie, 15 décès ont été enregistrés durant la période 1997-2001. 3, 2 milliards de dollars chaque année pour combattre le paludisme, il frappe le plus fort pendant la saison des pluies, au moment des semaines et des récoltes, il est une cause importante de l'absentéisme dans les écoles. L'homme est l'unique réservoir des hématozoaires.

La transmission se fait essentiellement par piqûre de l'anophèle infestée. Ce qui en fait un vecteur de la maladie. Il y a la transmission sanguine, elle peut se faire par des seringues souillées, et directement de la femme à l'enfant.

Les anophèles sont actifs du lever au coucher du soleil. Chaque espèce a ses heures d'agressivité maximale. Elles peuvent activer sur 2500 mètres autour du gîte de repos. En absence de traitement, la mort survient en quelques jours.

Pour ce qui concerne la prévention, d'abord la déclaration de cas est obligatoire, un frottis et une goutte épaisse doivent être entrepris chez tout individu fébrile.

Un vaccin est-il possible pour l'avenir ? Un vaccin expérimental a révélé une efficacité incontestable pour le paludisme.

Le professeur a continué à exposer donc sur la prévention, le traitement et a donné l' espoir en affirmant l'existence d'un vaccin qui a montré son efficacité et qui devrait finir par être mis au point dans peu de temps. Il a ensuite parlé des mesures de prévention à l'occasion d'un départ en voyage vers des pays à risque prouvé. L'exposé est tellement riche qu'il est une nécessité de revenir sur ce dossier dans les jours à venir. Nous avons constaté qu'en ce qui concerne l'Algérie, les principaux cas relevés de paludisme sont des cas importés, l'Algérie étant devenu un pays d'immigration plutôt clandestine dans la région du Sud.



Au départ, une simple piqûre de moustique...

R.Rachedi

Attention au paludisme. C'est le message que les deux hôtes du journal de *DK News*, respectivement, spécialistes en épidémiologie et en maladie infectieuses, ont voulu transmettre hier à la population et aux autorités sanitaires. S'adressant à la pléiade de journaliste, représentant plusieurs institutions et tribunes médiatiques écrits et audiovisuelles, aux représentants d'institutions et ONG internationales et aux professionnels du secteur de la santé présents dans la salle, les deux imminents spécialistes ont mis l'accent, pendant plus de deux heures qu'a duré leur intervention, sur la sensibilisation aux dangers de la malaria, son mode de transmission et les moyens de prévention et de traitement.

A cet effet, le P^r Soukéhal n'a cessé de rappeler que seule une culture sanitaire et une politique de prévention efficiente pouvaient stopper la progression de cette maladie, car aucune personne au monde n'était à l'abri d'une piqûre de moustique. Présent dans 90 pays dans le monde essentiellement les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, le paludisme a fait 5 victimes au cours de



l'année 2010 dans notre pays.

Durant cette période-là, 408 cas de confirmés ont été notifiés dont 98% étaient des cas classés importés. Parmi les cas résidents, on notera 1 cas de paludisme, dit autochtone, dépisté chez une femme âgée de 75 ans, originaire de la localité d'Adjahile dans la wilaya d'Illizi. L'enquête épidémiologique a révélé que la dame en question n'a effectué aucun déplacement en zone d'endémie. Par contre un gîte à « anophèle » a été retrouvé à 500 mètres du lieu de son habitation.

Concernant le paludisme introduit, 4 cas ont été notifiés au cours de cette même période dont trois dans la wilaya de Ghardaïa. Issus d'une même famille, les trois individus âgés entre 15 et 16 ans avaient eu un contact direct avec un proche affecté par la maladie.

» a été retrouvé à 500 mètres du lieu de son habitation. Concernant le paludisme introduit, 4 cas ont été notifiés au cours de cette même période dont trois dans la wilaya de Ghardaïa. Issus d'une même famille, les trois individus âgés entre 15 et 16 ans avaient eu un contact direct avec un proche affecté par la maladie.

Par ailleurs, 2 cas de paludisme classés « provoqué » ont également été déclarés. Le premier a été identifié dans la wilaya d'Adrar, chez une

femme âgée de 27 ans qui a contracté le parasite suite à une transfusion sanguine et le second dans la wilaya de Batna, il s'agissait cette fois-ci d'une infirmière qui a été contaminée lors de la manipulation de produits sanguins d'un malade.

Pour ce qui est de l'année 2011, un total de 187 cas (92,5% d'entre eux étaient de sexe masculin) de paludisme classé importé, ont été confirmés par le laboratoire de référence de l'INSP. 92,4% des malades étaient de nationalité algérienne, 2,8% malienne, 2,7% nigérienne, 1,1% libyenne ainsi qu'un patient ougandais et autre dont la nationalité n'a pas été précisée.

Un cas de paludisme autochtone a été dépisté durant le mois de novembre 2011 chez homme âgé de 41 ans, vivant à Ghardaïa, localité de Chaaba El Hamra, (au voisinage du cas introduit).

Trois cas de paludisme introduit ont été dépistés durant la même période dont un cas dans la wilaya de Ghardaïa, chez un homme âgé de 35 ans qui a développé un paludisme dont l'évolution lui a été fatale tandis que les deux autres cas ont été identifiés chez un couple, un homme de 28 ans et une femme de 19 ans, dans la wilaya de Tamanrasset.



GHARDAÏA Installation de la cellule de wilaya chargée de la lutte contre le paludisme

La cellule de wilaya de Ghardaïa chargée de la lutte contre le paludisme a été officiellement installée mercredi, dans le but de renforcer la prévention et l'éradication de cette pathologie, a-t-on constaté.

Présidée par le secrétaire général de la wilaya, cette cellule, qui regroupe les responsables des secteurs de la santé, du commerce, de l'agriculture, des ressources en eau, des forêts et de l'administration locale, ainsi que les chefs de daïras, les présidents d'Assemblée populaire communale (APC) et les responsables des bureaux d'hygiène communaux, doit apporter, sur la base des investigations et observations sur le terrain, des réponses adaptées pour la prévention et l'éradication du paludisme.

S'adressant aux membres de cette cellule, le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa a préconisé « le recensement et l'identification sans ambages » des points noirs en matière de salubrité et les gîtes potentiels de développement des vecteurs de maladies, et d'apporter des solutions radicales pour leur élimination.

Plusieurs actions doivent être menées pour préserver la santé publique, notamment une stratégie préventive qui vise principalement le contrôle du paludisme importé de l'étranger, a expliqué M. Ali Boulaïda, précisant la nécessité de sensibiliser les citoyens voyageurs à destination des pays endémiques subsahariens en matière de prévention et d'utilisation de médicaments avant, durant et après leurs voyages.

Pour préserver la santé publique dans la wilaya, les autorités sanitaires ont mis en place une nouvelle stratégie de prévention de la réintroduction du paludisme, visant essentiellement le contrôle du paludisme importé de l'étranger, en instaurant une carte de santé pour les immigrants subsahariens et le renforcement des activités de surveillance, de dépistage et de lutte contre tous les vecteurs de la maladie.

Le renforcement de la lutte biologique pour maintenir l'élimination du paludisme autochtone, la formation continue des professionnels de la santé et le suivi de l'évaluation de cette pathologie « le paludisme », constituent la clé de voûte de la préservation de la santé du citoyen dans la wilaya, a souligné le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa.

Le même responsable a appelé les présidents des treize APC de la wilaya à créer des cellules de veille dans leur commune, à sensibiliser les citoyens sur l'ampleur du problème pour faire connaître et comprendre le paludisme et fournir des informations sur une mise en œuvre soutenue tout au long de l'année des actions de lutte antipaludique.

Selon les statistiques de la direction locale de la santé, arrêtées au 30 novembre dernier, la wilaya de Ghardaïa a enregistré, depuis le début de l'année en cours, 36 cas de paludisme dont un décès. Sur ces 36 cas, ont été décelés dix cas de paludisme autochtone dans la commune d'El-Atteuf et 26 cas importés.

APS



ZAKAT

6 millions de dinars du Fonds de la zakat au profit de 10 porteurs de projets à Béjaïa

Un montant de 6 millions de dinars, puisés du Fonds de la zakat a été réparti, mardi à Béjaïa au profit de 10 porteurs de microprojets socio-économiques, à raison de 600.000 dinars par bénéficiaire, tous choisis parmi des catégories sociales à revenu limité.

La cérémonie d'attribution s'est déroulée en marge d'une journée d'information consacrée au Fonds de la zakat, dont la mise en place, depuis 2003, a visiblement donné des résultats inattendus, et «qui méritent une meilleure attention et un plus grand renforcement», a indiqué M. Mohand Ouidir Messal, cadre supérieur au ministère des Affaires religieuses, soulignant que depuis sa mise en œuvre, cette institution a contribué à la «mise en place de plus de 7500 micro-entreprises et la création de plusieurs milliers de postes de travail».

«Son renforcement, qui passe par la mobilisation des dons de bienfaisances et une plus grande générosité des citoyens est de nature à fournir 3 millions de postes de travail à des personnes précaires ou sans emploi», a-t-il observé, mettant en exergue l'impact des crédits bonifiés accordés aux porteurs de petits projets.

L'occasion de cette journée d'information a permis d'en situer l'importance et de sensibiliser autant les potentiels donateurs que les éventuels bénéficiaires, les organisateurs, ayant tenu surtout à mettre au-devant la transparence et l'équité qui président aux destinées de ce fonds de solidarité».

BARRAGE DE TAKSEBT (TIZI-OUZOU)

Un apport d'eau de plus d'un million de m³ en trois jours



Le barrage de Taksebt dans la wilaya de Tizi Ouzou a reçu un volume d'eau supplémentaire estimé à 1.113 million de m³, depuis le premier décembre, et ce à la faveur de fortes précipitations enregistrées dans la région, a indiqué mardi la directrice locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

Mme Aliik Soraya a précisé à l'APS que cet ouvrage hydraulique a, par ailleurs emmagasiné, à la faveur des chutes de pluies, enregistrées durant le mois de novembre, un volume d'eau estimé à 120,331 millions de m³.

Grâce à ces apports en eau, le barrage de Taksebt a atteint pour la journée de mardi un taux de remplissage de 66,47 %. La directrice de l'ANBT, a rappelé que ce même barrage ne souffre pas de problème d'envasement, principalement parce qu'il est situé en amont d'un bassin versant fortement boisé, donc avec un très faible taux d'érosion.

Le barrage de Taksebt qui assure l'alimentation en eau potable des populations des wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès et Alger, dispose d'une capacité de stockage de près de plus de 180 millions de m³.

MME ZOHRA DERDOURI L'A AFFIRMÉ

Le processus d'octroi de la licence 3G+ s'est déroulé dans la «transparence»

Le processus d'attribution de la licence 3G+ aux trois opérateurs de la téléphonie mobile (Mobilis, Ooredoo et Djazzy) s'est déroulé dans la «transparence» et «conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur», a affirmé mardi la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.

Le processus d'attribution a été «transparent» et mené avec «beaucoup de professionnalisme et d'abnégation» de la part du gouvernement à travers le ministère et l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT), ainsi que de la part des trois opérateurs ayant participé à l'appel à concurrence le 1er août dernier, a indiqué Mme Derdouri, qui a présidé la cérémonie de remise des décrets exécutifs d'attribution définitive des licences 3G+ aux opérateurs.

Elle a rappelé que la décision prise en juillet dernier par le gouvernement pour l'introduction du haut débit mobile à travers l'octroi des licences 3G+ «inscrit résolument l'Algérie sur la voie du déve-



lopement d'une économie numérique fondée sur la connaissance et l'introduction des TIC à tous les niveaux».

Mme Derdouri a estimé que le développement de ces nouvelles technologies devrait fortement contribuer à la généralisation de l'usage des TIC et stimuler la croissance économique à travers la création de nouvelles richesses et l'émergence d'une économie d'innovation.

Elle a appelé, à cette occasion, les acteurs économiques, opérateurs et fournisseurs de services à apporter leur contribution pour le développement d'un contenu local adapté aux besoins effec-

tifs du citoyen. «La maturité de la 3G+ et les expériences internationales qui seront mises à profit par nos opérateurs pour réussir le déploiement des réseaux en assurant une qualité de service à des tarifs accessibles, ne peuvent que nous conforter quant au succès et l'atteinte des objectifs tracés», a-t-elle ajouté.

La ministre a invité l'ARPT à veiller, de concert avec les opérateurs, au respect des obligations de couverture et de qualité du service, d'autant plus qu'ils se sont engagés pour que la couverture soit assurée et les services soient disponibles dans les 48 wilayas.

SELON LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU

75% des Algériens sont approvisionnés en eau potable quotidiennement

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé mardi que 75% des Algériens étaient approvisionnés quotidiennement en eau potable, soulignant que l'Algérie compte rattraper le retard qu'elle accuse dans ce domaine durant le prochain quinquennat 2015-2019.

Citant des statistiques des sociétés des services des eaux, le ministre a indiqué que «75% des Algériens sont approvisionnés quotidiennement en eau potable dont 45% en H24, 20% un jour sur deux et près de 8% à raison d'un jour sur trois».

M. Necib qui s'exprimait lors d'un point de presse en marge du 6^e Congrès arabe de l'eau, a estimé que le travail doit se poursuivre pour améliorer ce niveau d'alimentation et assurer de l'eau à tous les ci-



toiens. «Nous avons élaboré un programme s'étalant sur 2015-2019 pour rattraper le retard enregistré dans ce domaine et atteindre un approvisionnement à 100% en H24», a-t-il déclaré. Le ministre a af-

firmé que l'objectif numéro un du gouvernement était de poursuivre la mobilisation des ressources en eau par tous les moyens possibles, notamment à travers la construction des barrages, le traite-

ment des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer. L'Algérie compte mobiliser plus de 9 milliards m³ d'eau superficielle à l'horizon 2014, contre 7,5 milliards de m³ actuellement, alors que les potentialités hydriques nationales sont estimées à plus de 17 milliards m³.

Le nombre de barrages devrait passer de 65 actuellement à 84 en 2014. Concernant les eaux non conventionnelles, le pays prévoit de produire 2,4 millions de m³/jour grâce à la réalisation de 13 stations de dessalement d'eau de mer. La plus importante (500.000 m³/jour) est implantée à Megtaa à Oran et sera mise en service à la fin du mois en cours. Le secteur compte également récupérer un milliard m³ d'eau à l'horizon 2014 par le traitement des eaux usées.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une convention pour des stages au profit du secteur de l'habitat à Souk Ahras

Une convention quadripartite a été signé mardi à Souk-Ahras entre la direction de la Formation professionnelle et les directions du Logement et des équipements publics (DLEP), de l'Urbanisme et de la construction (DUC) et l'Office de la promotion et de gestion immobilière (OPGI).

L'accord s'inscrit dans le cadre d'un programme visant le développement des métiers du bâtiment et des travaux publics et la formation pratique des stagiaires dans les structures et des chantiers relevant des secteurs concernés, a-t-on souligné de même source. La formation d'une main-d'œuvre qualifiée et la prise en charge des besoins des secteurs du bâtiment et des travaux publics en matière de formation continue figurent parmi les objectifs fixés au titre de cette convention, a-t-on en-

core indiqué. La même source a également indiqué, dans ce contexte, que la direction de la formation professionnelle adoptera, lors de la session de février 2014, un «plan pratique» avec les directions concernées pour la concrétisation des clauses de cette convention quadripartite.

Une convention de partenariat a été récemment signée entre la direction de la formation professionnelle et l'entreprise nationale de peintures (ENAP) et la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les spécialités de la chimie, de l'industrie et de l'électricité, a-t-on indiqué à la wilaya.

ALGÉRIE - KOWEÏT

M. Bensalah passe en revue avec l'ambassadeur de Koweït à Alger les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a passé en revue avec l'ambassadeur du Koweït à Alger, Saad Fayçal Eddouiche, les moyens de renforcer et de promouvoir la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

M. Bensalah a reçu l'ambassadeur du Koweït qui lui a rendu une visite de courtoisie et lui a remis un message de son homologue, le président du Conseil de la nation koweïtien pour effectuer une visite officielle dans son pays, a précisé la même source, ajoutant que la date de la visite sera arrêtée «ultérieurement par les canaux traditionnels».

L'occasion a été mise à profit par



les deux parties pour «souligner la qualité des relations bilatérales et l'intérêt qu'accordent les responsables des deux pays à les hisser au niveau des objectifs escomptés dans l'intérêt des deux peuples frères».

La même source a indiqué que M. Bensalah a chargé l'ambassadeur koweïtien de transmettre ses «re-

merciements et sa gratitude» au président du Conseil de la nation Koweïtien pour son invitation, exprimant «sa satisfaction quant à l'accueil chaleureux, dont il a fait objet au Koweït à l'occasion de sa participation, au nom du président de la République, au sommet arabo-africain organisé récemment à Koweït-city».

ALGÉRIE - FRANCE

«Le partenariat au service de la communauté algérienne en France», thème d'une rencontre à Tipasa

Le thème «le partenariat en affaires au service de la communauté algérienne en France» sera au centre d'une rencontre qui sera organisée jeudi prochain au niveau de l'Unité de développement des équipements sociaux (UDES) de Bou Ismaïl (Tipasa), selon un communiqué rendu public, mardi, par les organisateurs.

La rencontre, inscrite au titre du programme d'activités de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (AN-VREDET), «vise à mettre en exergue des opportunités de coopération et d'affaires assurées par le marché algérien, dans tous les secteurs, au profit des membres de la communauté algérienne établie en France», précise le communiqué.

De nombreux experts en finances et affaires, sont attendus, aux cotés de représentants des directions et or-

ganismes concernés, pour prendre part à cette rencontre dont l'encadrement sera assuré par un groupe de chercheurs primés par le Programme d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes en méditerranée (PACEIM), est-il indiqué.

Le PACEIM est un programme de coopération initié conjointement par l'Union européenne, et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de Marseille (France), afin d'accompagner les projets de création d'entreprises innovantes et les doter en moyens nécessaires à leur démarquage. «Ce Programme a pour objectif de permettre aux diasporas scientifiques et techniques de valoriser leur cursus scientifique, ainsi que d'offrir un tremplin aux jeunes diplômés pour promouvoir l'activité entrepreneuriale dans leur pays d'origine», est-il encore souligné.

PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT

«La dynamique des relations entre Oran et Hérault (France) doit être accélérée

La dynamique des relations entre la wilaya d'Oran et le département de l'Hérault (France) doit être accélérée afin d'atteindre un niveau de coopération exemplaire, a indiqué mardi à Oran le président du Conseil général de ce département français, M. André Vezinhet.

En visite à Oran dans le cadre du protocole d'accord signé entre l'APW d'Oran et le Conseil général du département de l'Hérault, M. Vezinhet, accompagné d'une importante délégation, a précisé que l'institution qu'il préside «œuvre à reconduire l'accord signé en 2010 avec la précédente APW afin d'atteindre une coopération plus fructueuse et plus intéressante avec la ville d'Oran». «Lors de ma visite

à Oran, j'ai été impressionné par la multitude de chantiers ouverts. Le développement de la région est très impressionnant, et nous voulons y participer avec notre expérience et savoir-faire», a-t-il fait remarquer. Deux thèmes principaux seront débattus lors de cette visite, la protection de l'environnement et le transport urbain, a-t-on appris, lors de cette rencontre qui a réuni les deux parties.

A ce titre, M. Vezinhet a précisé que le savoir-faire des entreprises françaises de son département en matière de protection de l'environnement et du transport seront mis au profit de la wilaya d'Oran précisant que tous les volets en relation avec ces deux thèmes seront pris en

considération, comme l'eau potable, l'assainissement et l'amélioration des moyens de transport entre autres. «Nous voulons aboutir à des actions concrètes pour cet accord avec l'APW d'Oran, avec des retombées positives et concrètes aussi bien pour les Héraultais que pour les oranais», a-t-il encore précisé. Pour sa part, le Président de l'APW d'Oran, M. Abdelhak Kazi Tani, a émis le souhait de voir ce protocole s'étendre à d'autres secteurs tels que la santé, la culture, l'aménagement du territoire et l'agriculture.

«Nous souhaitons voir cette coopération entre Oran et le département de l'Hérault se concrétiser rapidement pour le bien-

être de nos deux populations», a-t-il dit. Une réunion de travail a réuni, en fin d'après-midi, les membres des deux délégations pour débattre des opportunités d'affaires bilatérales.

Organisé exécutif du département, le Conseil général de l'Hérault est composé de 49 membres élus représentant 49 cantons (regroupement de plusieurs communes), dont M. Antoine Martinez, maire de Bédarieux.

En plus de la wilaya d'Oran, l'Hérault compte des protocoles de coopération dite «décentralisée», avec d'autres villes du bassin méditerranéen, notamment en Espagne, au Maroc et en Tunisie, ainsi qu'au Chili pour la mise en œuvre d'un programme de gestion globale de l'eau.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

Vers l'unification des critères d'amélioration des infrastructures publiques arabes en charge de la gestion de l'eau

Les ministres et responsables arabes en charge des ressources en eau ont souligné, mardi à Alger, la nécessité d'unifier les critères à même d'améliorer les infrastructures publiques chargées de la gestion de l'eau et de l'assainissement dans les pays arabes face aux défis des changements climatiques.

Les intervenants à l'ouverture de la 6^e Conférence arabe sur l'eau tenue à Alger, ont souligné la nécessaire consolidation de la coopération entre spécialistes arabes en vue de présenter les nouvelles techniques d'amélioration des infrastructures publiques en charge de la gestion des ressources en eau dans les pays arabes et de redynamiser les investissements dans ce domaine. Dans son allocution d'ouverture de la conférence, le ministre des ressources en eau, M. Hocine Nécib a déclaré que cette rencontre tendait à «définir des critères communs à même d'améliorer les prestations offertes par les infrastructures publiques en charge de la gestion des eaux et de l'assainissement dans les pays arabes à travers le soutien aux propositions soumises par les participants et la mise en place de politiques efficientes en matière de gestion et de réforme des infrastructures publiques».

Près de 300 participants à cette conférence plancheront sur l'examen des propositions des experts arabes et étrangers visant l'amélioration du service public de l'eau pour mieux répondre aux besoins croissants des citoyens en eau potable, mais aussi en eau d'irrigation ou celle destinée à un usage industriel.

«L'adoption de critères de qualité pour la gestion du service public de l'eau contribuera nécessairement à la réalisation des objectifs escomptés des investissements dans ce domaine sur la base des principes de rationalisation de la gestion des ressources naturelles», a indiqué le ministre citant l'expérience «réussie» de l'Algérie en matière de délégation de la gestion des entreprises algériennes chargées du service public en partenariat avec des étrangers.

De son côté, M. Hussein Al-Khashmane, secrétaire général de l'Association des services publics des eaux des pays arabes (ACWUA), initiatrice de la rencontre en collaboration avec l'Algérienne des eaux (ADE), a mis l'accent sur la nécessité d'échanger les expériences entre les pays arabes afin de mettre en place des normes communes adaptées aux développements enregistrés dans le monde, citant à ce titre la signature d'une convention avec l'Agence allemande de coopération internationale sur les critères et systèmes de qualité. Face à la demande sans cesse croissante en cette matière vitale, l'intervenant a jugé nécessaire de recourir à une stratégie permettant de trouver les sources autorisées en utilisant les eaux usées traitées en irrigation. Quatre pays arabes disposent de suffisamment de ressources en eau, a-t-il ajouté précisant que les autres pays arabes souffrent de la rareté de cette ressource du fait des changements climatiques.

Le représentant de la Ligue arabe, Djamel Eddine Djaballah a, pour sa part, appelé les participants à mener une lutte commune contre les changements climatiques qui aggravent le problème de rareté d'eau dans les pays arabes, préconisant de définir les meilleures pratiques pour la gestion des ressources en eau et des eaux usées. Il a relevé, dans ce contexte, les investissements menés par les pays arabes pour ce faire rappelant les projets de dessalement de l'eau de mer réalisés par nombre de pays arabes outre l'adoption par les ministres en charge de l'eau d'une stratégie pour la sécurité des eaux en 2012 à Bagdad.

Les participants se pencheront, deux jours durant, sur l'examen de 49 documents de travail présentés par des experts arabes et étrangers sur les critères régionaux et la normalisation ainsi que la réforme des infrastructures en charge de la gestion de l'eau.

APS

ORAN

Condamnation de personnes exploitant des enfants dans la mendicité

Les différents tribunaux de la cour d'Oran ont prononcé, au cours de l'année 2013, 15 peines à l'encontre de personnes s'adonnant à la mendicité, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la direction de wilaya de l'action sociale et de solidarité.

En marge du lancement d'une vaste campagne de lutte contre la mendicité à Oran, la même source a précisé que ces peines concernent quinze mendians des deux sexes s'adonnant à cette activité illégale en exploitant des mineurs et des enfants de bas-âge.

Ces peines ont été prononcées par contumace contre ces mendians, relâchés après avoir été arrêtés par les services de la sûreté en collaboration avec ceux de la DAS. Leurs dossiers ont été présentés devant les tribunaux.

Ces peines s'insèrent dans le cadre de la mise en œuvre des lois de lutte contre le fléau. Elles prévoient pour cer-



tains cas de la prison ferme et de fortes amendes, a-t-on expliqué les mêmes sources.

Elles ont également relevé que le phénomène de la mendicité est en recrudescence à Oran, notamment avec l'affluence des ressortissants subsahariens séjournant illégalement à Oran et qui trouvent dans la mendicité une source de subvenir à leurs besoins.

La lutte contre le fléau de mendicité a vu la concrétisation de plusieurs programmes à Oran portant notamment des dispositions d'assistance à l'insertion sociale par des contrats d'insertion

professionnelle et des projets Blanche Algérie, a-t-on ajouté. En 2012, des peines ont été prononcées à l'encontre de 57 mendians avec l'insertion de huit femmes et d'un homme dans le cadre des dispositions professionnelles précitées.

Concernant les ressortissants clandestins des pays subsahariens, 1.300 ont été refoulés vers leur pays d'origine durant la même année.

La campagne de grande envergure lancée ce mardi est menée par les services de la sûreté de wilaya, de la protection civile, du SAMU et de la DAS.

BATNA

Asphyxie au monoxyde de carbone : 11 morts et 69 personnes secourues en 2013

Onze personnes sont mortes asphyxiées par des émanations nocives provenant d'appareils défectueux, et 69 autres ont pu être secourues et sauvées de justesse, en 2013 à Batna, ont indiqué, mardi, les services de la protection civile.

Le monoxyde de carbone est le «principal responsable de ces décès», selon la même source. Dans cette wilaya, sept opérations de secours ont été effectuées pour sauver 16 personnes, victimes de ces émanations «durant le seul mois d'octobre

dernier», ajoute-t-on de même source. Durant les années passées, la wilaya de Batna a enregistré un nombre croissant de décès dus aux émanations létales de gaz et de monoxyde de carbone «en dépit des campagnes de sensibilisation organisées par la protection civile en collaboration avec les différents secteurs». En 2012, douze personnes ont perdu la vie pour les mêmes causes, et 73 personnes ont été secourues, a encore rappelé la même source.

M'SILA

Saisie de 8 kg de kif à Boussaâda

Les services de la sûreté de la daïra de Boussaâda (M'sila), ont procédé au cours de cette semaine à la saisie de 7,875 kg de kif que détenaient un couple marié et une troisième personne, a-t-on appris, mardi, auprès de la sûreté de wilaya.

Les services de police de Boussaâda, agissant sur informations, ont commencé par appréhender un suspect qui écoulait de la drogue en petites quantités à la cité 1er novembre de cette ville, précise la même source.



Une perquisition effectuée en son domicile a permis de découvrir 91 plaquettes de kif dissimulées dans une bonbonne de gaz, ainsi qu'un montant de 160.000 dinars et trois balles de révolver.

Les trois mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boussaâda qui a placé les deux hommes en détention préventive et délivré une citation à comparaître à la femme complice.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Démantèlement de 28 réseaux de malfaiteurs à Oran

Pas moins de 28 réseaux criminels organisés ont été neutralisés depuis le début de l'année en cours à Oran, a déclaré mercredi le chef de la sûreté de la wilaya. «Il s'agit de groupes de malfaiteurs dangereux, impliqués dans plusieurs faits criminels», a précisé M. Salah Nouasri lors d'une conférence de presse portant sur la récente affaire traitée par ses services. Cette dernière opération, a-t-il expliqué, a permis la neutralisation d'une bande de six individus qui ont blessé deux agents de la Protection civile et un policier lors des festivités ayant accompagné la victoire

qualificative au mondial de l'équipe nationale de football. Deux membres de cette même bande ont été arrêtés tandis que les quatre autres, actuellement en fuite, sont identifiés et activement recherchés, a fait savoir le chef de la sûreté de la wilaya. L'opération de lutte anti-criminelle s'est également soldée par la saisie de plusieurs armes blanches utilisées par les mis en cause qui ont aussi brisé des fenêtres d'une sûreté urbaine, occasionnant des blessures à un policier. Le chef de la sûreté de la wilaya a fait part en outre de la mise hors d'état de nuire d'un réseau versé

dans le trafic de véhicules volés, introduits sur le territoire national depuis le Maroc avec de fausses plaques d'immatriculation. Une autre affaire, ayant trait au brisage d'une villa, a été également résolue avec l'arrestation de quatre personnes et la récupération des biens volés. «La sécurité des biens et des personnes mobilise l'ensemble des services compétents de la sûreté de la wilaya», a souligné M. Salah Nouasri en escomptant une amélioration notable en la matière à la faveur des infrastructures (sûretés urbaines) prévues à travers différentes localités.

AÏN TÉMOUCHENT Journées de sensibilisation contre la violence sous toutes ses formes

Des journées de sensibilisation contre la violence sous toutes ses formes ont débuté, mardi, à Hammam Bouhadjar dans la wilaya de Aïn Témouchent, à l'initiative de l'association «Sijraj» en étroite coordination avec la sûreté de daïra.

Cette initiative a été marquée, dans son premier jour, par l'organisation d'une exposition sur les dangers de la toxicomanie et les maux sociaux. Des échantillons de stupéfiants et d'anxiolytiques ont été exposés à cette occasion pour mieux sensibiliser les jeunes sur les dangers de ces produits aux effets dévastateurs.

Ces journées donneront lieu, également, selon le chef de sûreté de daïra, jusqu'à jeudi, à des opérations de reboisement au niveau des rues et quartiers dépourvus d'arbres dans cette ville réputée pour sa station thermale.

Des actions de sensibilisation seront tenues, par ailleurs, au niveau des établissements scolaires de Hammam Bouhadjar et au complexe sportif de proximité de la ville.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'année algérienne de la prévention de proximité organisée par la DGSN. Elle coïncide, également, avec l'organisation du concours «le quartier le plus propre».

BOUMERDÈS Peine capitale par contumace pour 4 terroristes

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a prononcé, mardi, la peine capitale par contumace à l'encontre de quatre terroristes impliqués dans le meurtre d'un citoyen à Dellys, à l'est de Boumerdès.

Un cinquième accusé dans cette affaire, un terroriste repenti ayant bénéficié des mesures de la loi sur la réconciliation nationale, jugé en comparution, a été condamné à une peine de 3 années de prison avec sursis, pour le même chef d'inculpation. Selon l'acte de renvoi le citoyen a été assassiné par balles par le groupe terroriste en 2011 à la cité «Des cafés» de Dellys.

BÉJAÏA Arrestation à Akbou du meurtrier présumé d'un bijoutier

Le meurtrier présumé d'un bijoutier, tué dans son magasin en début du mois de novembre dernier à Béjaïa, a été arrêté par la police d'Akbou et placé sous mandat de dépôt, dimanche dernier, par le procureur de la République près le tribunal de la ville d'Akbou, indique mardi un communiqué de la sûreté de wilaya.

Le mis en cause, un trentenaire, repris de justice, avait surveillé, le lieu du forfait et les habitudes de la victime, des semaines durant, avant de passer à l'acte. Muni d'un marteau, il a fracassé le crâne de sa victime, avant de s'emparer d'un lot de bijoux en or, d'une valeur vénale de 2,6 millions de dinars et de s'évaporer dans la nature, précise-t-on.

Immédiatement après les faits, les éléments de la police judiciaire, ont entamé une enquête de proximité qui leur a permis d'établir un portrait robot du meurtrier présumé et son repérage, en moins d'un mois, à Akbou, à 80 km du lieu du crime, explique-t-on.

Passant aux aveux, il a reconnu les faits, ajoute la même source, soulignant qu'un receleur, un bijoutier de la ville d'El-Kseur, a été également arrêté pour avoir acheté le butin du vol et du crime.

APS

VOIE FERRÉE ÉLECTRIFIÉE THÉNIA-TIZI-OUZOU

Un projet vital de transport de 4 millions de voyageurs/an

Avec une estimation prévisionnelle de transport d'au moins quatre millions de voyageurs par an, le projet de voie ferrée électrifiée Thénia-Tizi-Ouzou, d'une longueur de 50 km, revêt une importance vitale pour les wilayas du centre du pays auxquelles il profitera.

De grands espoirs sont fondés, en effet, sur cette ligne ferroviaire, qui sera reliée à la ligne électrique Boumerdès-Alger. Elle sera, à cet égard, d'un grand apport, pour les habitants de la région, notamment les usagers de la route, très éprouvés par les bouchons de la RN 5, depuis l'arrêt du trafic ferroviaire entre Tizi-Ouzou et Boumerdès en 2012, date du lancement du chantier de modernisation de cette voie ferrée.

Sécurité et rapidité, atouts majeurs de cette nouvelle ligne

La sécurité et la rapidité, caractérisant le train qui circulera sur cette voie, en feront un atout majeur, aux yeux des centaines de citoyens et usagers de la route, qui seront certainement nombreux à abandonner leurs véhicules pour le train, selon les propos recueillis auprès d'usagers de la RN 5, considérée comme le seul accès des habitants de la région vers les wilayas voisines.

Interrogé par l'APS au sujet de ce projet inspecté, dernièrement, par le ministre des Transports, Amar Ghoul, de nombreux habitants de Thénia, des Issers et de Naciria, n'ont pas caché leur «enthousiasme et impatience» à l'égard de la mise en exploitation de cette ligne.

Abderrahman, un habitant des Issers, s'est dit «hautement» concerné par cette ligne électrique qu'il attend «avec impatience» pour «enfin échapper aux bouchons quotidiens de la RN5».

«Le déplacement, en voiture, entre Boumerdès et Tizi-Ouzou, est devenu un vrai calvaire pour moi», s'est-il plaint. Même son de cloche chez son concitoyen de Naciria Kaci A. qui estime que cette ligne contribuera au désenclavement



Le train sifflera sur cette voie le 1^{er} novembre 2014

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait annoncé, lundi, lors de son inspection de ce projet à Boumerdès, que sa réception interviendra le 1^{er} novembre 2014.

Il avait, en outre, signalé une réduction dans le délai de réception de ce projet, prévu initialement pour janvier 2015, suite à la redynamisation du rythme d'avancement de ses travaux et de la possibilité du respect des délais d'achèvement des travaux.

Parallèlement, M. Ghoul a fait part d'un changement qui sera opéré dans le plan de travail du projet «pour réaliser un gain de temps», en signalant que tous les travaux programmés, à savoir, les opérations de terrassement et d'aménagement des sols et les chantiers de réalisation des ponts, tunnels, et pose des rails, se feront désormais «de façon simultanée et en parallèle».

Lors de cette visite, il a été constaté que les travaux vont bon train au niveau de cette voie ferrée, avec des taux d'avancement fluctuant entre 44 et 90%, selon le bureau d'étude chargé de leur suivi.

Un projet qui a mobilisé une enveloppe de 60,3 milliards DA

Ce projet de ligne ferroviaire, conçue en un couloir formé de deux lignes parallèles, dont une seule ligne sera exploitée et l'autre laissée en réserve, a été doté d'une enveloppe de 60,3 milliards DA.

Selon sa fiche technique, cette voie ferrée, qui sera reliée, à sa réception, à la ligne électrique Boumerdès-Alger, englobera 4 ouvrages d'art d'envergure. Il s'agit de quatre tunnels d'une longueur de 1475 m, 818 m, 700 m et 235 m, localisés respectivement au niveau des communes de Naciria, Tadmaït, Draâ Ben Khedda et Thénia.

Le projet, dont la réalisation est confiée à cinq entreprises étrangères et une algérienne, comportera également, 26 ponts, tout au long de son itinéraire, qui sera, en outre, doté de 6 gares ferroviaires au niveau des communes de Si Mustapha, Issers, Bordj Menaiel et Naciria, pour ce qui est de Boumerdès, puis à Tadmaït et Draâ Ben Khedda, dans son axe traversant la wilaya de Tizi-Ouzou, en plus d'un petit arrêt prévu à Boukhalfa.

Transport de voyageurs et de marchandises en un temps record

Les trains qui emprunteront cette voie, qui sera dotée en équipements signalétiques de pointe, la traverseront à une vitesse estimée à 160 km/h, pour ce qui des trains des voyageurs, alors que ceux des marchandises rouleront à 80 km/h. Toujours selon les chargés de ce projet, 14 navettes, dotées d'une capacité de 7000 sièges, seront assurées quotidiennement entre Alger-Boumerdès-Tizi-Ouzou et vice-versa. Six autres trains à caractère régional (d'une capacité de 6000 sièges) circuleront, aussi, cette ligne, destinée, également, au transport, par le biais de trois trains, d'un volume de 1200 tonnes de marchandises / jour (soit plus d'un million de tonnes/an), en 65 mn.

BOUMERDÈS

Les festivités célébrant la Journée mondiale des handicapés abritées par la wilaya

Les festivités officielles célébrant la Journée mondiale des handicapés (3 décembre) ont été abritées, mardi après-midi, par la wilaya de Boumerdès, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Souad Bendjaballah.

Les festivités ont consisté, cette année, en l'organisation d'un salon dédié au microcrédit et aux différents dispositifs publics de soutien et d'accompagnement des activités de jeunes, et ce à la maison de la culture Rachid Mimouni, où Mme Bendjaballah a présidé une cérémonie de remise de chèques à des investisseurs parmi les personnes aux besoins spécifiques, ainsi que des fauteuils roulants destinés aux handicapés moteurs. Dans la localité de Sghirat, relevant de la commune de Thénia, la ministre a inspecté, en compagnie du Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Nourredine Benbrahim, un centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux, d'une capacité d'accueil de 80 enfants. Un autre centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux également, qui ouvrira ses portes fin 2013, a été également inspecté par la ministre dans la commune de Khemis El Khechna. Lors de cette visite, Mme Bendjaballah a insisté sur la contribution de tous pour améliorer le sort des personnes aux besoins spécifiques.



JIJEL

Le développement du réseau routier au centre des préoccupations locales

Le développement du réseau routier de la wilaya de Jijel se trouve «au centre des préoccupations locales» à Jijel et constituera le principal point à l'ordre du jour de la prochaine session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on appris, mardi, auprès d'un élu de cette instance.

La wilaya «mène énormément» sur le développement de son réseau routier qui constitue «l'épine dorsale» de son développement socio-économique et culturel, tout comme il participe efficacement au désenclavement intra et extra muros de la région, a indiqué le président de la commission du développement et de l'investissement de l'APW, Abdelmalek Zennir.

La «priorité des priorités» doit aller indéniablement à la réalisation d'un réseau routier adéquat à même de permettre une meilleure communication de la wilaya avec les wilayas limitrophes et assurer également une pénétration efficace entre et vers les différents centres de vie et agglomérations de cette région, a encore indiqué cet élu. Plusieurs localités situées dans des agglomérations rurales ou semi-rurales ne sont pas encore reliées entre elles par un faisceau de voies de communication, ce qui est assimilable à un impédiment au progrès et au bien-être des populations, forcées à l'exode vers les grands centres urbains, a-t-il affirmé. Ces actions, a ajouté M. Zennir, seront aussi un facteur non négligeable pour encourager les populations à rejoindre leurs localités d'origine après l'exode vécu par cette région durant la décennie noire qui avait vu plusieurs mechas desertées.

Des résultats positifs ont été déjà enregistrés dans certaines localités rurales et montagneuses à la faveur du retour de la sérénité et de la paix, comme le prouvent les activités socio-économiques de citoyens installés dans ces localités: travail de la terre, élevages bovin, avicole, apicole, tout comme de nombreux investisseurs en quête d'un lopin de terre pour créer de petites unités d'élevage ou des complexes avicoles pour accroître la production de viandes blanches.

La wilaya de Jijel dispose encore à ce jour d'un réseau routier qualifié de «squelettique», en inadéquation avec les données socio-économiques d'une région qui reçoit près de dix millions d'estivants en période estivale, et un port (celui de Djendjen) qui s'est affirmé comme un poumon économique après sa nouvelle vocation de réception de véhicules et d'engins motorisés.

Il est en effet loisible de constater, au quotidien, une étouffante congestion du réseau routier avec les cohortes de camions transportant ces matériels roulants, occasionnant un ralentissement de l'activité socioéconomique et une perte de temps pour les opérateurs économiques, en particulier, et pour les populations, en général. A Jijel et à Taher, l'une des agglomérations les plus populaires de la région, cette situation a incité les pouvoirs publics à y programmer la réalisation de trémies pour décongestionner la circulation routière. Le projet de liaison autoroutière entre le port de Djendjen et l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la ville d'El Eulma (Sétif), lancé en réalisation depuis quelques mois, constitue aussi un premier pas dans cette stratégie de désenclavement de la wilaya de Jijel. Cette pénétrante autoroutière, considérée comme stratégique dans le cadre du plan d'aménagement du territoire, aura une longueur de 110 km et traversera trois wilayas, dont Jijel, sur un linéaire de 55 km, avec un tracé reconnu «difficile» du fait de la configuration du relief dans les wilayas à traverser (Jijel, Mila et Sétif).

Lors de la prochaine session de l'APW, les élus passeront au peigne fin le dossier du développement local avec des propositions allant dans le sens de la promotion de la région qui dispose de nombreux atouts et possibilités susceptibles d'en faire un pôle de développement par excellence, a conclu M. Zennir.

CONSTIPATION DE BÉBÉ ET DE L'ENFANT

LES SIGNES ET LES CAUSES

Dans la plupart des cas, il suffit que l'enfant boive davantage et mange plus équilibré pour que tout rentre dans l'ordre. La crainte de la constipation ne doit pas devenir une obsession pour les parents.

Quels sont les symptômes de la constipation de l'enfant ?

Chez les nourrissons, les selles sont moulées ou semi-liquides, jaune doré à verdâtre. Leur consistance augmente lorsque les légumes, les fruits et les viandes sont introduits dans l'alimentation de l'enfant. Leur fréquence est variable et il n'est pas inhabituel qu'un nourrisson fasse une seule fois tous les deux ou trois jours. A cet âge, les symptômes de la constipation sont la dureté des selles (qui ressemblent à des billes) et les efforts que fait le nourrisson pour les éliminer.

Chez les jeunes enfants, la constipation se traduit par des selles espacées et dures. L'enfant éprouve des difficultés à déféquer et, quand il y arrive, cela lui fait mal. Du fait de cette douleur, il se retient d'aller aux toilettes ou de faire dans ses couches, ce qui ne fait qu'aggraver sa constipation.

Quelles sont les complications éventuelles de la constipation chez l'enfant ?

La constipation est parfois pénible et douloureuse pour l'enfant, mais n'entraîne en général guère de complications. Dans des cas rares, l'accumulation de selles dures peut obstruer le gros intestin. Le passage de selles dures peut provoquer des fissures de l'anus, des saignements, de l'encopréssie (voir encadré), voire un prolapsus rectal (le rectum sort par l'anus).

Qu'est-ce que l'encopréssie ?

On parle d'encopréssie lorsqu'un enfant âgé de plus de trois ans n'est pas capable de retenir ses selles. Si des malformations des organes digestifs ou des anomalies neurologiques peuvent être en cause, l'encopréssie est le plus souvent liée à la constipation. Les selles s'accumulent dans le rectum et l'enfant perd la sensation de devoir aller aux toilettes. Des causes psychologiques similaires à celles évoquées dans le cadre de l'enurésie sont parfois mises en avant.

Les causes de la constipation chez l'enfant

Chez le nourrisson, la constipation bénigne peut être le signe d'un apport insuffisant en eau. C'est le cas, par exemple, lorsque la mère qui allaitait ne boit pas assez, que le lait artificiel est insuffisamment dilué ou qu'un climat chaud tend à déshydrater l'enfant. La constipation peut également être due à un excès de farines ou d'épaississants dans le biberon, ou à un excès d'aliments constipants (chocolat, coing, banane, riz, féculents, etc.) dans l'alimentation de la mère qui allaitait.

Chez le jeune enfant, la constipation est la plupart du temps d'origine alimentaire : par exemple, une alimentation pauvre en fibres (comme les légumes verts, crudités,



fruits, céréales complètes) et trop riche en aliments constipants. La constipation survient également lorsque l'enfant ne boit pas suffisamment, en particulier en cas de fièvre ou de fortes chaleurs. La constipation peut également avoir une origine psychologique, en particulier au moment de l'acquisition de la propreté si les parents sont anxieux à ce sujet. Des situations stressantes pour l'enfant sont également à l'origine de constipation : entrée à l'école maternelle ou à l'école primaire, naissance d'un petit frère ou d'une petite sœur, voyage, etc.

Enfin, il arrive que l'état des toilettes de certaines collectivités (absence de papier, mauvais entretien, isolement difficile) favorise l'apparition de constipation chez des enfants qui préfèrent se retenir pendant la journée.

Comment réagir en cas de constipation d'un enfant ?

Ce que vous pouvez faire en cas de constipation d'un enfant. Chez un nourrisson, il ne faut jamais utiliser de lavements, de laxatifs ou de suppositoires sans avis médical. Assurez-vous que votre bébé boive suffisamment. N'hésitez pas à lui donner des biberons d'eau régulièrement. Si vous allaitiez, veillez à boire au moins deux à trois litres d'eau chaque jour.

Pour lutter contre la constipation, vous pouvez donner à votre bébé quelques cuillerées à café de bouillon de légumes, de jus de pomme ou de jus d'orange, mélangées à une eau minérale riche en magnésium (par exemple Hépar). Si la constipation persiste, votre médecin pourra vous conseiller une huile minérale de type huile de paraffine. Il

ne faut en aucun cas prolonger ce traitement ou en faire une habitude. Les huiles minérales peuvent réduire fortement l'absorption de certaines vitamines et des matières grasses des aliments.

Chez un enfant, vous pouvez équilibrer son alimentation en lui donnant plus de fibres (légumes verts, crudités, fruits, céréales complètes, par exemple) et en limitant les féculents (riz, pommes de terre, tapioca, etc.) que vous ferez bien cuire. Certains fruits secs trempés, comme les prunes, faciliteraient le transit intestinal.

Faites-le boire régulièrement au cours de la journée, en particulier en été.

Veillez à ce qu'il soit actif dans la journée. L'absence d'activité physique contribue à la constipation. Si cela ne suffit pas, demandez à votre médecin de vous conseiller un laxatif doux, un lavement pour enfant ou des suppositoires. L'usage de ces médicaments doit rester exceptionnel. L'irritation de la paroi intestinale qu'ils provoquent, associée à l'accoutumance de l'intestin, favorise l'apparition de constipation.

Lors de constipation liée à des événements stressants, n'hésitez pas à en parler avec votre enfant pour dédramatiser la situation.

Qu'est-ce que fait le médecin en cas de constipation d'un enfant ?

Chez un nouveau-né, le médecin va explorer le fonctionnement de l'intestin, ce qui peut nécessiter une hospitalisation. Chez un nourrisson, il examine l'enfant et s'enquiert de ses habitudes alimentaires. En général, le traitement consiste d'abord

à corriger les habitudes alimentaires et à s'assurer que l'enfant boive suffisamment. Le médecin pourra également prescrire certains médicaments pour hydrater et ramollir les selles, ou pour calmer les douleurs abdominales (médicaments antispasmodiques). L'usage de lavements ou de laxatifs est réservé aux cas où la constipation résiste à ces traitements simples.

La prévention de la constipation de l'enfant

Chez le nourrisson, veillez à ce qu'il boive suffisamment. Si vous allaitez, buvez abondamment. En cas d'allaitement artificiel, assurez-vous de diluer suffisamment la poudre de lait et n'abusez pas des farines et autres épaississants. En été, donnez-lui régulièrement des biberons d'eau.

Chez le jeune enfant, veillez à ce que son alimentation soit suffisamment riche en fibres. Limitez les aliments constipants (voir tableau). Veillez à ce qu'il boive suffisamment, surtout pendant la saison chaude, et qu'il fasse de l'exercice.

Essayez de ne pas dramatiser l'acquisition de la propreté. Plus tard, ne soyez pas obsédé par l'idée que votre enfant puisse être constipé. Certains enfants ne vont à la selle que deux fois par semaine sans que cela soit une gêne pour eux. Bon nombre de consultations pour constipation n'ont pour origine que... l'anxiété des parents !

Les traitements de la constipation chez l'enfant

L'utilisation des laxatifs doit être exceptionnelle chez l'enfant et de courte durée, en l'absence d'avis médical.

Quels laxatifs utiliser chez un enfant ?



Les laxatifs les plus utilisés chez l'enfant sont les laxatifs osmotiques qui retiennent l'eau dans les selles et les empêchent de durcir. Ils sont efficaces et bien supportés, même s'ils peuvent être à l'origine de ballonnements.

Il existe d'autres types de laxatifs. Les laxatifs de lest augmentent le volume des selles et peuvent provoquer des ballonnements.

Les laxatifs lubrifiants facilitent le transit et l'élimination des selles. En cas d'usage prolongé, ils peuvent diminuer l'absorption de certaines vitamines (A, D, E, K).

Les laxatifs par voie rectale, les suppositoires à la glycérine et les mini lavements facilitent la défécation par stimulation du rectum, mais peuvent perturber le réflexe de défécation, surtout s'ils sont utilisés trop souvent.

Les laxatifs stimulants ne doivent pas être utilisés chez l'enfant sans avis médical.

En cas de douleurs (maux de ventre) associées à la constipation, il est possible d'utiliser un médicament antispasmodique.

Comment administrer un lavement à un bébé ?

Les lavements pour bébé s'utilisent exceptionnellement en cas de constipation. Ils sont vendus dans de petits tubes équipés d'un long col. Pour administrer un lavement, placez votre bébé sur le côté ou sur le dos en lui surélevant les fesses avec un petit coussin. Tenez-le par les jambes. Insérez délicatement le col du tube dans l'anus en le dirigeant vers le nombril, pressez et videz le tube. N'oubliez pas d'enlever le bouchon ! Après avoir retiré le tube, maintenez les fesses surélevées et serrez l'une contre l'autre pendant deux à cinq minutes pour éviter les fuites de liquides.

Colique du nourrisson Causes, prévention et traitement

Les coliques du nourrisson désignent des crises de pleurs survenant le plus souvent après la tétée ou le biberon. Ces crises sont déconcertantes pour les parents, parce qu'elles surviennent soudainement et disparaissent d'elles-mêmes.

Quels sont les symptômes de la colique du nourrisson ?

Les coliques du nourrisson apparaissent quelques semaines après la naissance. Elles sont dues à des spasmes de l'intestin. Après son repas, le nourrisson est calme et content, puis se met soudain à pleurer. Il se tortille, devient rouge et semble souffrir sans raison visible. Il est parfois ballonné, avec le ventre dur. Ces crises ont lieu plus fréquemment en fin d'après-midi ou en début de nuit, et lorsque le bébé est allongé. L'enfant est difficile à calmer. Il émet parfois des gaz ou des selles, ce qui semble le soulager. Ces crises disparaissent généralement au cours du troisième ou du quatrième mois, aussi soudainement qu'elles sont apparues.

Quelles sont les complications éventuelles de la colique du nourrisson ?

Aussi désagréables soient-elles, les coliques du nourrisson sont bénignes et cessent spontanément. Mais si elles s'accompagnent de vomissements ou de douleurs abdominales, il peut s'agir d'une affection plus grave nécessitant une consultation médicale en urgence. Si l'enfant a de la fièvre, les coliques peuvent en fait révéler une infection, notamment une gastro-entérite. Ce ne sont alors plus des coliques du nourrisson à proprement parler.

Les causes des coliques du nourrisson

L'origine de ces coliques est difficile à déterminer. Plusieurs hypothèses sont toutefois avancées : l'intestin de certains nourrissons mettrait plus de temps à parvenir au degré de maturité nécessaire pour assurer une digestion normale, produisant ainsi ballonnements et spasmes. Le nourrisson avalerait trop d'air en tétant, ce qui entraînerait aérophagie et ballonnements. Chez les enfants allaités par leur mère, ces coliques pourraient être une réaction indirecte au lait de vache. Une consommation importante de lait ou de produits laitiers (en particulier certains fromages) par la mère enrichirait le lait maternel en substances mal tolérées par l'intestin du bébé.

Chez les enfants allaités artificiellement, ces coliques peuvent être un signe d'allergie aux protéines du lait de vache ou d'une intolérance au lactose.

Enfin, il a été suggéré que l'anxiété de la mère (en particulier dans le cas du premier enfant) pourrait favoriser l'apparition de coliques. Le nourrisson étant sensible aux émotions de sa mère, il exprimerait ainsi l'inquiétude qu'il perçoit chez elle.

L'intolérance au lactose

L'intolérance au lactose est due à une sécrétion insuffisante de lactase (l'enzyme qui digère le lactose) par l'intestin. Dans certains cas, cette insuffisance est héréditaire et ces symptômes apparaissent dès la naissance. Dans d'autres cas, l'intolérance est la conséquence temporaire d'une infection de l'intestin et disparaît avec sa guérison. L'intolérance au lactose se



traduit par la production d'une diarrhée aigrelette et irritante pour le siège, ainsi que par des vomissements, des ballonnements, des gaz, des maux de ventre, etc.

Comment soulager une colique du nourrisson ?

Si vous allaitez votre enfant, vous pouvez essayer de ne plus consommer de lait et de produits laitiers pendant une semaine pour voir si les coliques du bébé se calment. Si c'est le cas, demandez à votre médecin de vous prescrire un complément alimentaire ou un médicament contenant du calcium.

Veillez à ce que votre bébé avale le moins d'air possible lors des tétées en s'assurant qu'il prenne bien le téton en bouche ou en maintenant son biberon incliné.

Si vous lui donnez le biberon, votre médecin vous conseillera peut-être d'essayer un lait sans lactose. Ne changez pas le régime alimentaire de votre enfant sans l'avis de votre médecin et n'utilisez pas de médicament sans ordonnance sans lui en parler au préalable.

Faites-lui faire son rot après son repas et attendez un peu avant de le coucher.

Une bouillotte tiède posée sur son ventre peut contribuer à calmer les ballonnements.

S'il pleure, prenez-le dans vos bras, promenez-le ou bercez-le. Les balades en poussette ou en voiture sont parfois efficaces. Vous pouvez également essayer de lui masser les bras, les jambes ou le dos (en le mettant à plat ventre sur vos genoux). Si possible, évitez de paniquer ou de vous énerver, vous risqueriez de communiquer votre stress à votre bébé, ce qui agraverait la situation.

Si vous êtes épuisé par les cris et les pleurs de votre enfant, demandez de l'aide à vos proches pour prendre le relais et pouvoir vous reposer.

Que fait le médecin en cas de colique du nourrisson ?

Le médecin s'assure qu'il s'agit bien de coliques du nourrisson. Exceptionnellement, il peut procéder à des analyses complémentaires, par exemple une prise de sang, des examens des selles ou une échographie abdominale. Il recherche également des signes qui pourraient indiquer une allergie alimentaire. Il peut éventuellement prescrire certains médicaments pour calmer les gaz et les ballonnements de l'enfant.

Il ne conseille pas forcément aux parents de changer le lait artificiel qu'ils utilisent, même si ceux-ci s'attendent souvent à ce type de décision.

Comment prévenir la colique du nourrisson ?

La prévention des coliques du nourrisson est mal définie. L'allaitement maternel est parfois cité comme mesure de prévention, mais les nourrissons allaités au sein connaissent également ce type de problème.

Sein ou biberon, il est toujours préférable que le repas se fasse dans une atmosphère calme et détendue, et d'essayer de modérer les ardeurs des bébés gourus. Après son repas, prenez le temps de promener votre bébé, de lui faire faire son rot et de rester un moment avec lui.

Doit-on traiter une colique du nourrisson ?

Il est préférable de ne pas donner de médicaments pour soulager les coliques du nourrisson sans avis médical.

Discussions intenses à l'OMC hier après le rejet par l'Inde du paquet de Bali

Les pourparlers à l'OMC se multipliaient hier sur l'île indonésienne de Bali, en particulier entre l'UE, les Etats-Unis et l'Inde, après le rejet par New Delhi d'un compromis sur les subventions agricoles, compromettant la relance des négociations sur la libéralisation des échanges mondiaux, paralysées depuis douze ans.

L'Inde, à la tête des 46 pays en développement du «G33», demande de pouvoir accroître ses subventions aux produits agricoles afin d'aider les fermiers et nourrir à bas prix les plus pauvres, mais cela est actuellement sévèrement limité par l'OMC, car considéré comme une forme de dumping.

Les Etats-Unis, fervents opposants, ont proposé un compromis qui consisterait à offrir une «clause de paix» de quatre ans, selon laquelle aucune sanction ne serait recherchée contre les pays qui dépassent le plafond de subventions pour un programme de sécurité alimentaire.

Mais New Delhi et le G33 rejettent une période déterminée à l'avance, préférant qu'une telle exemption coure «jusqu'à ce qu'une solution permanente négociée soit convenue», a expliqué M. Sharma.

«Pour l'Inde, la sécurité alimentaire n'est pas négociable», a insisté le ministre, assurant qu'il s'agissait de «la décision finale» de Delhi.

«Les déséquilibres historiques des règles du commerce mondial doivent être corrigés afin d'assurer un ordre juste et équitable», a-t-il indiqué, soulignant que «l'agriculture soutient des millions de petits paysans».

La radicalisation de la position de l'Inde a jeté le froid sur les discussions de Bali qui tentent de réanimer les négociations lancées en 2001 à Doha afin de réduire les barrières aux frontières et ainsi doper l'économie mondiale. «Je suis de nature optimiste mais aujourd'hui je dois avouer que je suis quelque peu maussade», a réagi le commissaire européen au Commerce, Karel de Gucht, accusant visiblement le coup après la «bombe» indienne.

«L'Inde doit faire preuve de flexibilité. «Une solution n'est pas impossible mais à condition que l'Inde fasse preuve de la flexibilité nécessaire», a-t-il souligné avec une franchise peu habituelle pour ce genre de rencontres.

«Le commissaire averti qu'un échec à Bali «ferait vaciller les fondations même de l'OMC», «placant sous respiration artificielle le système de règles de l'OMC».

«Outre la fin de l'OMC en tant que cadre des négociations multilatérales sur l'ouverture des échanges, M. De Gucht a estimé qu'un échec à Bali pourrait même menacer la pertinence de l'organisation en tant qu'instance de règlement des conflits commerciaux, une fonction pourtant très importante pour l'UE et les Etats-Unis» en particulier.

«Cette réunion, souvent qualifiée de «réunion de la dernière chance», tente d'arracher un accord sur le «paquet de Bali» qui concerne moins de 10% des ambitions affichées à Doha: l'agriculture, l'aide au développement et la facilitation des échanges (en réduisant en particulier la bureaucratie aux frontières). «Le premier accord multilatéral dans l'histoire de l'OMC est à portée de main», a cependant estimé le ministre américain au Commerce, Michael Froman, assurant que les Etats-Unis avaient été «flexibles». «Nous avons fait notre part de compromis», a-t-il dit. (APS)

APS

CONFÉRENCE INTERNATIONALE OIT/AICESIS DE MADRID SUR LA CRISE MONDIALE FINANCIÈRE, ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

Mohamed-Séghir Babès :

«À crise mondiale, nécessité d'une réponse globale de la société civile mondialement structurée»



Mohamed-Séghir Babès, président du Conseil national économique et social, qui conduit la délégation algérienne à la Conférence internationale co-organisée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS), a dressé en plénière un vigoureux plaidoyer en faveur d'une requalification du mandat de l'AICESIS visant à lui permettre, au nom des CES/IS qui la composent, d'écrire une feuille de route fixant les termes de référence d'un large consensus formant réponse globale de la société civile organisée à travers le monde face à la

crise mondiale financière, économique et de l'emploi. Dans cette perspective et face à une très hypothétique reconfiguration des instances principaux du système onusien, tel l'ECOSOC des Nations unies qui n'est ouvert qu'aux seuls Etats membres au titre de la représentation de plein statut, Mohamed-Séghir Babès relance l'idée, déjà émise depuis trois ans, de la tenue à Alger d'un symposium de haut niveau ayant pour vocation d'examiner, pour en débattre, les conditions et modalités de transformation de l'AICESIS en véritable organisation internationale.

Par ailleurs, et intervenant comme discutant référentiel lors de la session

réservée à l'examen des efforts contributifs des CES/IS pour surmonter la crise mondiale par le dialogue social, le président du CNES a dressé un historique relatif à la gouvernance du dialogue social et au tripartisme en Algérie. Ce faisant, il n'a pas manqué de faire valoir les vertus incoercibles d'un dialogue social permanent, susceptible même d'être sublimé en dialogue civil avancé comme ce fut contextuellement le cas en 2011, suite à la saisine «grand format» et absolument inédite signifiée au CNES par le Président de la République et ce, quant à l'évaluation critique du «développement local» au regard des «attentes citoyennes».

S U C R E

Recul de 3% de la facture des importations les 10 premiers mois 2013

La facture des importations de sucre a atteint près de 751,47 millions de dollars durant les dix premiers mois 2013, contre 775,60 millions de dollars à la même période 2012, en baisse de 3,11%, en dépit d'une hausse de plus de 11% des quantités importées, selon les Douanes algériennes.

Durant les dix premiers mois 2013, les quantités de sucre importées ont totalisé 1,464 million de tonnes, contre 1,311 million de tonnes à la même période de l'année dernière, en hausse de près de 11,7%, selon les chiffres du Centre national des statistiques (Cnis) des Douanes obtenus par l'APS.

Le recul de la facture des importations de sucre s'explique essentiellement par la chute des cours durant cette période de référence, pénalisés par une

offre excédentaire sur le marché mondial. En effet, les cours du sucre ont chuté durant les derniers mois, tombant durant la deuxième semaine du mois de novembre dernier à des plus bas niveaux depuis juillet en raison toujours de l'abondance de l'offre.

Les analystes expliquent la chute des prix par la disponibilité du produit (sucre), mais surtout par la demande qui n'est pas très forte. L'Organisation internationale du sucre (ISO) a d'ailleurs revu en hausse dernièrement sa prévision d'excédent d'offre sur le marché mondial du sucre pour la saison actuelle 2013/2014, à 4,730 millions de tonnes contre 4,502 millions de tonnes précédemment.

C'est la quatrième saison consécutive d'excédent d'offre. Ces stocks devraient atteindre 43,4 millions de

tonnes à la fin de la saison 2013/2014, soit un «plus haut depuis plus de cinquante ans» selon l'ISO. Le marché est en situation d'excédent d'offre depuis quatre saisons, ce qui alimente les stocks mondiaux.

Ces trois dernières années, le ministère du Commerce a mis en œuvre un système de stabilisation des prix de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc, décidé par l'Etat au début de l'année 2011 à travers le décret exécutif n°11-108 du 6 mars 2011.

Ce décret a fixé le prix plafond à consommateur ainsi que les marges plafonds à la production, à l'importation et à la distribution, aux stades de gros et de détail, de l'huile alimentaire raffinée ordinaire et du sucre blanc.

Ce texte a fixé, ainsi, les prix plafonds en TTC, des

bidons d'huile ordinaire raffinée de 5 litres, 2 litres et 1 litre respectivement à 600 DA, 250 DA et 125 DA, alors que les prix du kilogramme de sucre blanc vendu en vrac et préemballé sont fixés respectivement à 90 DA et 95 DA.

Il a été également décidé de suspendre l'application des tarifs douaniers (5%), de l'IBS (19% pour la production et 25% pour la distribution et de TVA (17%) sur les importations ou la production des sucre roux et blanc et des matières premières des huiles alimentaires.

Cependant, le sucre roux n'a pas fait l'objet de compensation des prix du fait que les niveaux des cours mondiaux de cette matière première n'ont pas entraîné le dépassement des prix à la consommation plafonnés par les pouvoirs publics.

L'Opep laisse inchangé son plafond de production et étend le mandat d'El-Badri pour une année

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé hier à Vienne de maintenir son plafond de production à 30 millions de barils par jour et d'étendre pour une année le mandat de son secrétaire général Abdallah El-Badri.

«30 millions de barils par jour est la production totale approuvée pour l'Opep pour 2014», a déclaré le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh à la sortie de la réunion. Le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youssfi Yousfi a annoncé de son côté que l'organisation décide d'étendre le mandat du Libyen Abdallah El-Badri pour un an.

CENTRAFRIQUE:

Les 15 pays membres du Conseil de sécurité sont parvenus mardi soir à un consensus sur un projet français de résolution sur la crise en République centrafricaine, qui devrait être adopté à l'unanimité ce matin, selon des diplomates à l'ONU.

La résolution donne mandat à la force panafricaine présente en RCA (Misca) pour se déployer «pour une période de douze mois», avec une clause de révision au bout de six mois, afin de «protéger les civils et de rétablir l'ordre et la sécurité par les moyens appropriés».

Elle autorise aussi les forces françaises en RCA à «prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir la Misca dans l'exercice de son mandat». Le texte est placé sous le chapitre 7 de la Charte de l'ONU qui prévoit le recours à la force.

La résolution demande aussi au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon de présenter dans les trois mois un rapport donnant des recommandations pour «une transformation éventuelle de la Misca en opération de maintien de la paix de l'ONU» si les conditions politiques et de sécurité dans le pays le permettent.

Cette transformation ne sera pas automatique, a tenu à souligner mardi devant la presse l'ambassadeur français Gérard Araud. «A ce stade il est difficile de savoir si la force africaine avec le soutien des forces françaises sera capable de faire le travail», a-t-il expliqué. «Si la force africaine fait le

RÉSOLUTION DES CRISES : Adoption du projet prévu ce matin



travail, il n'y aura pas besoin d'une force de maintien de la paix». Selon un récent rapport de l'ONU, une telle force devra compter de 6.000 à 9.000 hommes pour être efficace. La résolution prévoit aussi la création d'une commission d'enquête sur les droits de l'homme, un embargo sur les armes à destination de la RCA et la menace de sanctions ciblées contre les responsables d'exactions et ceux qui tenteraient de bloquer la transition politique en RCA. Selon des diplomates, les Etats-Unis étaient réti-

cents à la mise en place rapide d'une opération de maintien de la paix. Ils refusaient par ailleurs une solution mixte du type de l'Amisom (mission de l'Union africaine en Somalie, composée d'Africains mais financée par l'ONU et l'Union européenne). Aux termes de la résolution, la montée en puissance de la Misca, qui doit atteindre 3.600 hommes à effectif plein mais n'en compte pour l'instant que 2.500, sera financée par un fonds fiduciaire alimenté par des contributions volontaires.

Au moins 12 personnes ont trouvé la mort dans une attaque lundi dans la ville de Boali, à 95 km au nord-ouest de la capitale centrafricaine, a annoncé mardi la mission des Nations unies sur place.

Selon Amy Martin, qui dirige le bureau de coordination des affaires humanitaires de l'Onu à Bangui, cette attaque a également fait une trentaine de blessés.

Elle a, par ailleurs, indi-

qué que des miliciens chrétiens «anti-balaka», hostiles aux forces de la Sékéla qui ont pris le pouvoir en mars dernier, avaient apparemment attaqué des éléveurs peuls, en majorité musulmans. Plusieurs incidents graves de ce type se sont produits ces derniers jours, a-t-elle poursuivi, évoquant notamment des combats lundi à 45 km seulement au nord de Bangui.

Prosper Ndouba,

conseiller du président intérimaire Michel Djotodia, chef de la Sékéla, a affirmé que de jeunes militants et des partisans du chef de l'Etat déchu François Bozizé étaient responsables de l'attaque de Boali. Les violences depuis la prise du pouvoir par la Sékéla ont forcé 460.000 personnes à fuir leurs maisons, alors que 200 militaires français sont arrivés le week-end dernier en renfort à Bangui.

Au moins 12 morts dans une attaque au nord-ouest de Bangui

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME Consacrer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Les participants à une rencontre de soutien au peuple sahraoui, organisée à Tamanrasset, ont plaidé hier pour «le parachèvement de la décolonisation en Afrique et la consécration du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Des défenseurs des droits de l'homme africains et des représentants d'associations de soutien à la cause sahraoui ont souligné, dans le cadre de cette manifestation organisée au camping «Adriane» à Tamanrasset, la nécessité de débarrasser le continent africain de toute forme de colonialisme et la consécration du principe du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui qui est encore sous occupation marocaine. A cette occasion, une projection documentaire a montré des souffrances endurées par le peuple sahraoui confronté aux pires exactions et violations des droits de l'homme de la part des autorités d'occupation marocaines. M. Ahmed El-Mahdi, membre de l'association des familles de détenus et disparus sahraouis, a appelé la communauté internationale à adopter «une position claire à l'égard de ce qu'endure le peuple et les détenus sahraouis comme exactions de la part de l'occupant marocain». De son côté, M. Camara

Lassine, militant des droits de l'homme au Niger, a indiqué que la participation à cette manifestation de solidarité avec le peuple sahraoui à Tamanrasset vise à réaffirmer «la nécessité de recouvrement par le peuple sahraoui de son indépendance sur ses territoires». Le membre du conseil national de l'union générale des étudiants algériens (UGEA), Mohamed Hiba, a réitéré la position indéfendable de l'union en faveur de la cause du peuple sahraoui et de son droit à l'indépendance totale.

Cette manifestation à laquelle ont pris part des défenseurs des droits de l'homme de plusieurs pays africains se poursuit avec la distribution de dépliants et de documents faisant connaître la cause du peuple sahraoui, en plus de la programmation d'un tournoi de football, à Tamanrasset, avec la participation de quatre équipes d'Algérie, du Mali, du Niger et du Sahara Occidental, et une rencontre de volleyball entre les équipes d'Algérie et du Sahara Occidental.

Un circuit touristique à la commune d'Abalessa est également programmé au profit des délégations participantes, selon les organisateurs.

L'Afrique du Sud envisage le gel ses projets nucléaires jusqu'en 2025

L'Afrique du Sud envisage de geler toute décision concernant le nucléaire au moins jusqu'en 2025, selon un nouveau plan gouvernemental révisant celui de 2010, soumis pour avis public d'ici à février, selon un porte-parole du ministère sud-africain de l'Energie Tshepo Madlungane. Dans ses conclusions, le «Plan révisé de ressources intégrées pour l'électricité» (IRP), indique que «la décision en matière nucléaire peut être reportée». «Les projections révisées de demande (d'électricité) suggèrent qu'aucune nouvelle capacité n'est nécessaire avant

2025», ajoute le document. Il souligne «qu'il ya des options alternatives, comme l'hydroélectricité régionale, qui peuvent répondre aux besoins et permettre de continuer les explorations du potentiel en gaz de schiste avant de s'engager prématurément dans une technologie qui peut être redondante si les attentes en matière de demande d'électricité ne se matérialisent pas (...). Le rapport souligne par ailleurs des incertitudes persistantes (...) autour des coûts d'investissement dans le nucléaire». L'Afrique du Sud, qui a connu une crise énergétique majeure en 2008,

avait décidé de se doter d'ici 2030 d'une flotte de six réacteurs d'une puissance totale de 9.600 MW. Un appel d'offres était attendu depuis la promulgation du plan 2010-2030 en mars 2011 et en février dernier, le ministère de l'Energie misait sur l'entrée en service d'un premier réacteur supplémentaire en 2023. L'Afrique du Sud dispose d'une seule centrale construite dans les années 1970 à Koeberg, à 30 kilomètres de la ville du Cap (sud), par des industriels français qui en assurent la maintenance. Elle est entrée en service au milieu des années 1980.

MALI

La Chine envoie une équipe de maintien de la paix au Mali

La Chine a envoyé mardi une équipe de maintien de la paix composée de 135 membres au Mali, a rapporté hier l'agence de presse Chine nouvelle.

L'équipe, composée de soldats du génie, de personnel médical et d'agents de sécurité, a quitté Harbin, capitale de la province du Heilongjiang (nord-est), mardi soir pour le Mali, selon la même source.

Cette équipe est l'avant-garde des forces de 395 membres qui se rendront au Mali à la demande de l'ONU et sera chargée de réparer les routes et les ponts, les pistes d'aéroport et les installations dans les casernes, de sauvegarder la sécurité des sièges de missions, de fournir des traitements médicaux et de prévenir les épidémies, a précisé Chine nouvelle.

Découverte d'un charnier de 21 corps près de Bamako

Un charnier de 21 corps a été découvert dans la nuit de mardi à mercredi près de Bamako, ont indiqué des sources judiciaire et sécuritaire.

«Nous avons découvert un charnier de 21 corps, probablement de militaires +bérrets rouges+ dans une fosse commune de Diago. Les corps ont été exhumés», a déclaré un responsable du ministère malien de la Justice qui a participé à l'exhumation. Les +bérrets rouges+ sont des militaires proches du président Amadou Toumani Touré renversé en mars 2012.

Cette information a été confirmée par une source sécuritaire malienne qui a indiqué «que des cartes d'identité retrouvées dans la fosse commune semblent confirmer qu'il s'agit de militaires +bérrets rouges+ disparus». Cette découverte intervient une semaine après l'arrestation, l'inculpation et l'incarcération d'Amadou Haya Sanogo, auteur du coup d'Etat du 22 mars 2012 contre le président Touré qui avait plongé le Mali dans le chaos. Son arrestation a été suivie de celle d'une quinzaine de ses proches, essentiellement des militaires.

Selon le gouvernement malien, «pour l'instant, M. Amadou Sanogo est inculpé de complicité d'enlèvement de personnes», mais une source proche du juge d'instruction Yaya Karembe chargé du dossier a affirmé qu'il a été inculpé de «meurtres, complicité de meurtres, assassinats, enlèvement de personnes et complicité d'enlèvement».

APS

IRAN

L'imposition de nouvelles sanctions lui donnerait des arguments

La Maison-Blanche a affirmé mardi que l'imposition de nouvelles sanctions à l'Iran par le Congrès donnerait des arguments à l'Iran dans les négociations sur son programme nucléaire, après l'accord intérimaire obtenu fin novembre.

Le porte-parole du président Barack Obama, Jay Carney, a en outre prévenu des élus démocrates et républicains du Sénat souhaitant voter un nouveau renforcement des sanctions contre Téhéran qu'une telle mesure serait interprétée comme une preuve de «mauvaise foi» des Etats-Unis.

Aux termes du texte en cours de discussion au Sénat, le renforcement des sanctions n'entrerait toutefois en vigueur que si Téhéran ne respecte pas l'accord conclu à Genève fin novembre.

«Adopter toute nouvelle sanction à l'heure actuelle saperait nos efforts destinés à parvenir à une résolution pacifique de cette question en donnant une excuse aux Iraniens pour faire pencher la balance de l'accord de leur côté», a affirmé M. Carney lors de son point de presse quotidien.

«En outre, de nouvelles sanctions sont superflues à l'heure actuelle parce que le noyau dur de nos sanctions reste en place, et les Iraniens continuent à subir des pressions extrêmes» sur leur économie, a-t-il ajouté.

«Si nous adoptons des sanctions maintenant, même avec un déclenchement différé (...) les Iraniens, et sans doute nos partenaires internationaux, considéreront que nous avons négocié de mauvaise foi», a prévenu le porte-parole.

La Maison Blanche avait déjà mis en garde le Congrès fin novembre contre de nouvelles sanctions, contre-productives à son sens au moment où s'ouvre une «fenêtre diplomatique» avec l'Iran.

En juillet, 400 élus sur 435 ont voté à la Chambre des représentants en faveur d'un renforcement très lourd des sanctions américaines, qui placerait par exemple sur une liste noire la totalité du secteur automobile iranien. Le Sénat a annoncé qu'il adopterait à son tour de nouvelles sanctions en décembre, dernière étape avant l'harmonisation des deux versions par le Congrès.

M. Obama peut opposer son veto en dernier recours, mais il prendrait ainsi un gros risque politique, à moins d'un an des législatives de la mi-mandat. L'accord intérimaire de Genève desserre l'eau de certaines sanctions en échange d'une révision à la baisse de son programme nucléaire par l'Iran, qui se soumettra à des inspections internationales plus poussées pendant six mois, alors qu'une «solution complète» sera négociée.

SYRIE

COMBATTANTS OCCIDENTAUX : Des gouvernements européens en contact avec Damas

Le ministre de l'Information syrien Omran al-Zoubi a annoncé mardi que certains pays européens étaient en contact avec Damas à propos du nombre croissant d'Occidentaux combattant aux côtés des rebelles en Syrie.



Sans nommer les pays impliqués ou détailler leurs modes de communication, M. al-Zoubi a déclaré à la télévision panarabe al-Mayadeen que ces pays craignaient que le terrorisme en Syrie n'ait des répercussions sur leurs territoires, étant donné que nombre de combattants en Syrie sont des étrangers, dont des Européens, qui risquent de rentrer chez eux encore plus radicalisés. Il a tenu ces propos dans le sillage de la révélation mardi par l'ambassadeur de la Syrie auprès de l'ONU, Bashar Ja'afar, selon laquelle les troupes syriennes avaient

capturé environ 300 combattants saoudiens. Plus tôt dans la journée, le quotidien al-Watan avait rapporté que les troupes syriennes avaient tué des dizaines de combattants afghans dans le nord. Les pays occidentaux craignent en effet une radicalisation de leurs ressortissants, dont certains auraient combattu aux côtés de groupes liés à al-Qaïda.

Certains officiels américains ont récemment averti que certains combattants actuellement en Syrie sont susceptibles de perpétrer des actes de terro-

risme sur le sol américain à leur retour. «Nous savons que des citoyens américains, ainsi que des ressortissants canadiens et européens, ont pris les armes en Syrie, au Yémen et en Somalie. La menace que représente ces individus qui pourraient rentrer dans leur pays et perpétrer des attaques est réelle et perturbante», a déclaré récemment le sénateur américain Thomas Carper.

Certains médias occidentaux estiment qu'il y a en Syrie plus d'un millier de djihadistes occidentaux détenteurs de passeports américains ou européens.

La décision revient au président Assad de mener la période de transition

Le ministre syrien de l'Information, Omrane al-Zohbi, a affirmé mercredi que le président Bachar al-Assad mènera la période de transition en cas d'accord lors de la Conférence de paix prévue le 22 janvier 2014 à Genève.

«Si quelqu'un pense que nous allons à Genève-2 pour remettre les clés de Damas (à l'opposition), mieux vaut qu'il

n'y aille pas», a indiqué Omrane al-Zohbi, cité par la presse. «La décision revient au président Assad, il va mener la période de transition, si on y arrive. Il est le leader de la Syrie (...) et il restera le président de la Syrie», a-t-il ajouté.

Le ministre a fustigé l'Arabie saoudite, affirmant que le régime de Damas refuse la participation de Ryad à Ge-

nève-2.

«Rien ne justifie la présence de l'Arabie saoudite dans un processus politique dans la région (...) Nous souhaitons qu'elle n'assiste pas à la conférence (Genève-2) car elle a beaucoup porté atteinte à la Syrie et porté préjudice aux Syriens», ajoute le ministre. «Il n'y a plus rien à préser-

ver dans la relation avec l'Arabie saoudite après son intervention directe dans la guerre contre la Syrie», a lancé le ministre.

Lundi, l'émissaire spécial de l'ONU et de la Ligue arabe Lakhdar Brahimi a renouvelé son souhait que l'Iran, et l'Arabie saoudite participent à la conférence prévue le 22 janvier.

AFGHANISTAN - USA

L'OTAN appelle Karzaï à signer sans délai le traité bilatéral de sécurité

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Otan ont appelé le président afghan Hamid Karzaï à signer sans délai le traité de sécurité entre Kaboul et Washington, dont dépend la mission de l'Alliance atlantique après 2014, a rapporté hier la presse.

«Le plus tôt sera le mieux pour la signature par M. Karzaï», a déclaré le secrétaire d'Etat américain John Kerry, à l'issue d'une réunion avec ses homologues à Bruxelles, cité par la presse. M. Kerry a également laissé entendre que le paraphe de M. Karzaï sur ce traité bilatéral de sécurité (BSA) n'était pas une obligation absolue.

«Son ministre de la Défense peut le si-

gner, son gouvernement peut le signer, quelqu'un peut en prendre la responsabilité», a dit le chef de la diplomatie américaine. Mais «ce n'est pas une plaisanterie, c'est une affaire sérieuse», a-t-il ajouté, rappelant que les 50 pays de la coalition internationale actuellement en Afghanistan avaient «des impératifs de planification et des exercices budgétaires» à respecter pour préparer une éventuelle présence militaire dans ce pays après 2014. «Il est clair que s'il n'y a pas de signature (...), il ne peut y avoir de déploiement et que les projets d'aide deviendront incertains», a pour sa part déclaré le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen. «J'espère que le BSA sera si-

gné», a-t-il plaidé. Le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, a appelé M. Karzaï à «ne pas jouer avec la montre et de décider sans délai. Nous avons des planifications à faire, des décisions logistiques à prendre», a-t-il déclaré.

Kaboul et son allié américain négocient depuis des mois un traité bilatéral de sécurité (BSA) qui doit définir les modalités d'une présence militaire américaine en Afghanistan après le retrait des 55.000 soldats de l'Otan, fin 2014.

M. Karzaï a indiqué qu'il ne promulguerait cet accord qu'après l'élection présidentielle afghane du 5 avril 2014, exaspérant les Américains qui souhaiteraient le voir signé avant la fin 2013.

LIBAN:

Le Hezbollah annonce l'assassinat d'un de ses leaders près de Beyrouth

Le Hezbollah libanais a annoncé hier l'assassinat de l'un de ses leaders, Hassan Hawlo al-Lakiss, près de sa maison située à l'est de la capitale Beyrouth.

«La Résistance islamique annonce la mort de l'un de ses leaders, le martyr Hassan Hawlo al-Lakiss, qui a été assas-

siné près de sa maison dans la région de Hadath», à l'est de Beyrouth, a annoncé le mouvement dans un communiqué.

«L'accusation directe est dirigée naturellement contre l'ennemi israélien qui a tenté d'éliminer notre frère martyr à plusieurs re-

prises et dans plusieurs endroits, mais ses tentatives avaient échoué jusqu'à celle d'hier soir», a indiqué le communiqué.

«Cet ennemi doit assumer l'entièr responsabilité et toutes les conséquences de ce crime ignoble», a ajouté la même source.

D'après une source proche du Hezbollah, le leader était très proche du chef du parti chiite, Hassan Nasrallah. Son assassinat est intervenu mardi vers minuit, peu de temps après une interview télévisée du chef du parti. **APS**

PALESTINE - ISRAËL

Onze Palestiniens arrêtés lors d'incursions israéliennes en Cisjordanie

Quatre Palestiniens ont été arrêtés mardi par les forces d'occupation israéliennes lors d'incursions en Cisjordanie, a-t-on indiqué de sources sécuritaires palestiniennes.



«Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté quatre Palestiniens, lors d'incursions à El-Khalil», ont affirmé ces sources.

Dimanche, onze Palestiniens ont été arrêtés par l'armée d'occupation israélienne lors d'incursions à El-Khalil, Jérusalem, Beït Lâh et à Naplouse (Cisjordanie).

L'armée israélienne procède souvent

à des arrestations arbitraires dans les territoires palestiniens occupés, en dépit des condamnations de la communauté internationale.

Par ailleurs, les autorités d'occupation israéliennes ont commencé des travaux de terrassement pour bâtrir de nouveaux logements dans une colonie près de Ramallah en Cisjordanie, selon des sources

concordantes. Dans ce contexte, le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé qu'«au cours des 120 jours pendant lesquels je suis allé négocier (avec les autorités israéliennes), ce gouvernement israélien a réussi à démolir 159 maisons, a tué de sang-froid 23 Palestiniens et annoncé la construction de 5.992 logements dans les colonies».

Le Premier ministre met en garde l'opposition contre «l'escalade» dans la crise

Le Premier ministre ukrainien, Mykola Azarov, a appelé hier l'opposition à arrêter l'escalade des tensions politiques après le refus du gouvernement de signer l'association avec l'Union européenne.

«Le Parlement a exprimé hier la confiance au gouvernement. C'est un fait que l'opposition et nos partenaires à l'étranger doivent accepter. J'appelle à arrêter l'escalade de la tension politi-

que», a déclaré M. Azarov en ouvrant le conseil des ministres, le premier depuis des manifestations contre le pouvoir.

Le Parlement ukrainien a rejeté mardi la motion de défiance contre le gouvernement de Mykola Azarov tenu responsable par l'opposition de l'échec de l'intégration à l'Union européenne (UE).

En s'exprimant devant les députés avant le vote, M.

Azarov a demandé pardon pour les violences policières contre des manifestants samedi à Kiev qui avaient fait des dizaines de blessés.

L'annonce par le gouvernement ukrainien la semaine dernière qu'il ne signerait pas un accord placent l'Ukraine sur la voie de l'adhésion à l'UE a déclenché les manifestations les plus importantes depuis celles de la révolution Orange en 2004.

COLOMBIE

Les Farc proposent la tenue d'une conférence internationale sur les drogues

La guérilla des forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) a proposé, mardi, au gouvernement colombien la tenue d'une conférence internationale sur la consommation, la production et la commercialisation des drogues, rapportent les médias locaux.

La question de la culture de la coca (plante servant à la production de la cocaïne) et le narcotrafic constituent le 3^e point à l'ordre du jour des pourparlers de paix entre le gouvernement central et les insurgés.

La politique anti-drogue doit impliquer les pays capitalistes centraux en vue de réduire la demande, résoudre les problèmes de consommation et lutter contre le blanchiment de fonds dans ces pays, ont indiqué les délégués des Farc dans une conférence de presse à La Havane, où se déroule le 17^e round des négociations de paix. Sans cet engagement régional et international, «il n'y aura pas une solution réelle et effective au problème des drogues» en Colombie, ont estimé les Farc, premier groupe armé du pays avec plus de 8 mille combattants.

Les insurgés avaient insisté ce weekend sur la nécessité de légaliser la culture et la consommation de la feuille de coca en raison de ses propriétés médicales et thérapeutiques, et de mettre en place des contrôles stricts sur sa production et sa commercialisation. En novembre 2012, Bogota et les insurgés des Farc ont donné commencement, à La Havane, à un processus de négociations visant à clore près de 50 ans de conflit armé.

UKRAINE:

L'Otan appelle le pouvoir et l'opposition au dialogue

Les 28 pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont appelé le gouvernement et l'opposition ukrainiens à engager le dialogue et à lancer un processus de réforme après la répression de manifestations en faveur de l'Union européenne, a rapporté hier la presse. «Nous condamnons l'usage excessif de la force contre des manifestants pacifiques et appelons toutes les parties à s'abstenir de toute provocation et de toutes violences», ont déclaré dans un communiqué commun les ministres des Affaires étrangères des pays membres réunis à Bruxelles. «Nous exhortons le gouvernement et l'opposition à engager le dialogue et à lancer un processus de réforme», ont-ils ajouté. «Nous appelons le gouvernement à écouter la voix de son peuple qui veut vivre li-

bre et prospère», a déclaré le secrétaire d'Etat américain John Kerry devant la presse à l'issue de la réunion, selon la même source. «La violence n'a pas sa place dans un Etat moderne en Europe», a-t-il ajouté, en qualifiant d'«assez extraordinaire» le «puissant message de soutien pro-européen exprimé» par les manifestants. Les ministres ont également appelé l'Ukraine, «qui préside l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à respecter pleinement ses engagements internationaux envers la liberté d'expression et de réunion». L'OTAN reste déterminée à soutenir le processus de réforme en Ukraine, précisent les ministres. L'Ukraine participe à plusieurs missions lancées par l'OTAN, comme la lutte contre la piraterie maritime dans l'océan Indien.

La Chine prête à appliquer «l'esprit de non-conflit» avec les Etats-Unis

La Chine est prête à appliquer «l'esprit de non-conflit» avec les Etats-Unis, a indiqué hier le vice-président chinois, Li Yuanchao.

«La Chine est prête à appliquer l'esprit de non-conflit et de non-confrontation, du respect mutuel et de la coopération gagnant-gagnant dans tous les aspects des relations sino-américaines», a indiqué M. Li à l'issue des discussions à Pékin avec son homologue américain Joe Biden.

Pour sa part, M. Biden a indiqué que les relations sino-américaines qui «ont une influence importante sur le reste du monde», avaient graduellement mûris.

La partie américaine est très impliquée dans son «engagement de haut niveau avec la Chine», elle développera la coopération pratique et traitera les différends entre les deux pays de manière «sincère et constructive» afin de faire progresser le nouveau modèle de relations. M. Biden est arrivé hier en Chine pour une visite officielle de deux jours. Il s'agit de son deuxième voyage dans le pays depuis sa prise de fonctions en 2009.

GB
Le rédacteur en chef de The Guardian défend la publication des fuites de Snowden

Le rédacteur en chef du quotidien britannique *The Guardian* a défendu mardi, devant des députés la publication de révélations d'Edward Snowden, l'ex-consultant de l'agence américaine de renseignement NSA, et a démenti avoir mis en danger la sécurité de son pays.

«Cette affaire peut être politiquement embarrassante, mais il n'y a rien ici qui représente un risque pour la sécurité nationale», s'est défendu le rédacteur en chef du *Guardian*, Alan Rusbridger, mardi devant une commission parlementaire britannique.

«Il est important de garder à l'esprit que les rédacteurs en chef des journaux probablement les plus importants aux Etats-Unis, le *Washington Post* et le *New York Times*, ont pris des décisions quasiment identiques» en publiant des informations obtenues par Edward Snowden, a-t-il noté pendant son audition retransmise en direct à la télévision.

Alan Rusbridger a par ailleurs précisé que seuls environ 1% des 58.000 documents secrets confiés par Edward Snowden au *Guardian* et à d'autres journaux avaient été publiés. Le reste est en lieu sûr, a-t-il ajouté, refusant de révéler en public où ils étaient conservés, mais se disant prêt à le faire, par écrit, à la commission.

En août, *The Guardian* avait affirmé avoir été contraint, sous la pression du gouvernement britannique, de détruire deux disques durs contenant des informations obtenues par Edward Snowden.

Alan Rusbridger s'est par ailleurs dit «surpris» par une question du président de la commission, Keith Vaz, qui lui demandait mardi : «Aimez-vous ce pays ?».

«Nous sommes patriotes, et l'une des choses qui fait que l'on est patriote est la démocratie et la liberté de notre presse», a réagi le rédacteur en chef de *The Guardian*.

En octobre, le Premier ministre britannique David Cameron avait déclaré que la publication des documents secrets sur les programmes de surveillance des Etats-Unis et du Royaume-Uni avaient porté atteinte à la «sécurité nationale».

Et le mois dernier, au cours d'une audience inédite, les chefs du renseignement britannique avaient affirmé que les fuites d'Edward Snowden avaient ravi le réseau Al-Qaïda.

Peu avant son audition mardi, Alan Rusbridger avait publié «une lettre très sympathique» de soutien de Carl Bernstein, le journaliste américain qui a contribué à la révélation du scandale du Watergate.

Selon ce dernier, l'audition du rédacteur en chef de *The Guardian* apparaît comme «une tentative des plus hautes autorités britanniques de déplacer le problème» mis en lumière par Edward Snowden, pour dénoncer l'attitude de la presse. Des articles publiés depuis juin par plusieurs journaux dont *The Guardian*, à partir des révélations de l'ex-consultant de la NSA, ont révélé l'ampleur du système de surveillance aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, provoquant l'ire de Washington et l'embarras de Londres.

Programme du jeudi 5 décembre 2013

TF1

06h45 Magazine jeunesseTFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achatTéléshopping
09h20 Météo
09h25 Série réalistePetits secrets entre voisins
09h35 Série réalistePetits secrets entre voisins
10h25 Série dramatiqueAu nom de la vérité
10h55 Série dramatiqueAu nom de la vérité
11h20 Série dramatiqueAu nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine sportifL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre
13h45 Météo
13h55 Feuilleton sentimentalLes feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatiqueUn Noël plein d'espoir
16h35 TéléréalitéQuatre mariages pour une lune de miel
17h25 JeuBienvenue chez nous
18h20 JeuUne famille en or
19h05 JeuLe juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services1001 questions santé
20h37 Météo
20h40 Série humoristiqueNos chers voisins
20h45 Divertissement-humourC'est Cante-loup
20h50 Série d'actionNo Limit??Inédit
21h50 Série d'actionNo Limit??
22h50 Série d'actionNo Limit??
23h55 Série d'actionNo Limit??

2

08h00 Journal
08h01 Magazine de servicesTélématin (suite)
09h05 Magazine littéraireDans quelle étagère
09h10 Feuilleton sentimentalDes jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimentalAmour, gloire et beauté
10h00 Magazine de sociétéC'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 JeuMotus
11h30 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Série humoristiqueVestiaires
13h50 Météo 2
13h55 Magazine du consommateurConsomag
14h00 Magazine de sociétéToute une histoire
15h45 Magazine de servicesComment ça va bien !
17h00 Magazine culinaireDans la peau d'un chef
17h45 MultisportsCôté Match
17h55 Talk showJusqu'ici tout va bien
18h55 JeuN'oubliez pas les paroles
19h20 JeuN'oubliez pas les paroles
19h45 Série humoristiqueParents mode d'emploi
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h42 Magazine de découvertesParis en plus grand
20h43 Magazine musicalAlcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Magazine de reportagesEnvoyé spécial
22h20 Magazine de sociétéComplément d'enquête
23h25 Magazine musicalAlcaline le mag

E

07h41 Série d'animationNos voisins les Mar-supilamis
08h09 Série d'animationWinx Club
08h18 Emission jeunesseC'est bon !
08h45 SociétéDes histoires et des vies (1ère

partie)
09h45 SociétéDes histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Magazine du consommateurConsomag
10h50 Magazine régionalMidi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertesMétéo à la carte
13h45 LoterieKeno
13h55 Série policièreUn cas pour deux
14h55 Magazine politiqueQuestions cibles au Sénat
15h55 Magazine politiqueSénat info
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 JeuHarry
17h20 Magazine littéraireUn livre, un jour
17h30 JeuSlam
18h10 JeuQuestions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Feuilleton réalistePlus belle la vie
20h45 ComédieErreur de la banque en votre faveur
22h30 Météo
22h35 Grand Soir 3
23h30 CultureLe grand tour??

CANAL+

07h55 Divertissement-humourLes Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 DivertissementZapping
08h15 Série d'animationLes Simpson
08h40 DrameA perdre la raison??
10h25 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
10h50 ComédieMes héros??
12h20 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualitéLa nouvelle édition, 2e partie
14h00 DrameAmour??
16h05 DivertissementClique
16h30 Série humoristiqueCasting(s)
16h35 Film policierBad Ass??
18h00 DivertissementZapping
18h10 DivertissementLe Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk showLe grand journal
20h00 Talk showLe grand journal, la suite
20h25 DivertissementLe petit journal
20h55 Série judiciaireScandal??Inédit
21h40 Série judiciaireScandal??
22h25 Série hospitalièreNurse Jackie??
22h50 Série hospitalièreNurse Jackie??
23h20 Magazine musicalLa musicale Live

M6

07h35 Série d'animationJake et les pirates du pays imaginaire
08h10 Dessin animéLes blagues de Toto
08h25 Dessin animéLe petit Nicolas
08h40 Série d'animationMartine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achatM6 boutique
10h00 Météo
10h05 JeuLes reines du shopping
11h00 Série humoristiqueDrop Dead Diva??
11h45 Série humoristiqueDrop Dead Diva??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristiqueScènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Téléfilm sentimentalTrois femmes pour un destin
15h40 Série policièreBody of Proof??
16h25 JeuLes reines du shopping
17h30 JeuUn dîner presque parfait
18h45 Magazine d'information100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Série humoristiqueScènes de ménages
20h50 Film de science-fictionPrédictions??
23h15 DrameGangs of New York
02h25 Météo

La sélection

20h50

No Limit



Résumé

Vincent pensait pouvoir s'offrir un moment de répit, enfin. Mais alors qu'il s'apprête à partir en croisière avec sa famille pour souffler un peu, le devait le rattrape. Une fois de plus, l'agent secret doit affronter le fidèle lieutenant de Koskas et se mettre en danger. Dans le même temps, la situation se dégrade pour les membres du réseau Hydra. Juliette, qui creuse depuis un moment, est en effet sur le point de tout découvrir...

20h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Electricité : peut-on faire baisser la facture ?

En 20 ans, la facture des Français a augmenté de 14 %. Pour échapper à la flambée continue des prix, les consommateurs cherchent des solutions. Enquête sur les vraies économies et les fausses promesses du marché de l'électricité.

Usines en friche : attention danger

Qui est responsable de la mise en sécurité et de la dépollution des friches industrielles ? Il y aurait aujourd'hui entre 50 000 et 150 000 usines fermées dans l'Hexagone, laissées à l'abandon et potentiellement dangereuses.

La guerre de la polio

Au Pakistan et en Afghanistan, les islamistes interdisent l'accès des vaccinateurs au territoire, favorisant la propagation de la polio, nouvelle arme de guerre.



20h45

Erreur de la banque en votre faveur



Résumé

Quand Julien Foucault, maître d'hôtel dans la banque d'affaires Berthin-Schwartz, apprend qu'il est sur le point d'être licencié, il se dit qu'il va pouvoir enfin réaliser son rêve : ouvrir un restaurant avec son meilleur ami, Etienne. Il demande alors un prêt à la banque, qui le lui refuse. Mais Julien ne veut pas abandonner son projet. Il décide donc d'utiliser les informations confidentielles détenues par ses patrons pour s'enrichir. Etienne fait profiter tout le quartier de ces informations pour le moins rentables. Un jour, Julien et Etienne se font surprendre en plein délit d'initié par Baudoin, le patron de la banque Berthin-Schwartz...

CANAL+

20h55

Scandal

Résumé

Contrairement aux rapports gouvernementaux de Fitz, l'épouse d'Osborne, le défunt directeur de la CIA, ne croit pas un seul instant que son mari, présenté comme un traître, se soit suicidé après avoir pris conscience de ses erreurs. Les paroles de la veuve seulement le doute chez Olivia, qui refuse de classer l'affaire si rapidement. La spécialiste de la gestion de crise demande alors à son équipe d'étudier une nouvelle fois les pièces du dossier. Ses collaborateurs finissent par découvrir qu'Osborne avait des dettes de jeu. Dans le même temps, Mellie, la femme qui l'avait accusé d'être la taupe, a mystérieusement disparu sans laisser de trace...



M6

20h50

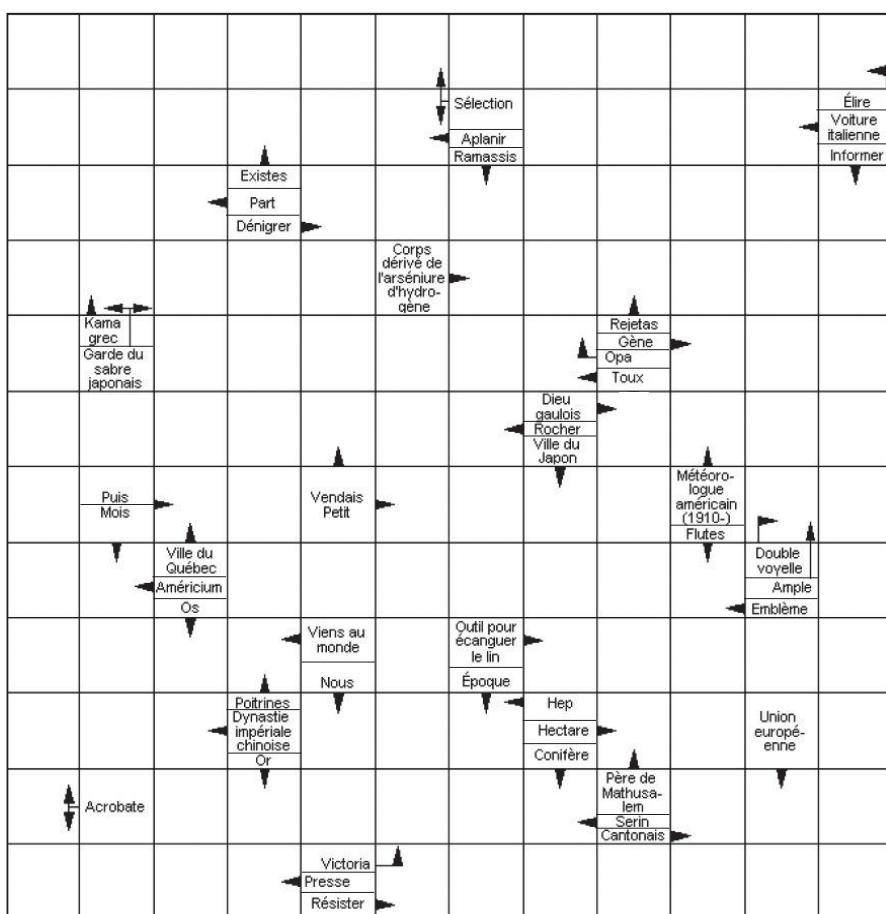
Prédictions

Résumé

John, un statisticien veuf et alcoolique, accompagne son fils Caleb à la fête organisée pour l'anniversaire de son école. Au menu des réjouissances figure l'exhumation d'une capsule contenant des messages écrits par des écoliers cinquante ans plus tôt. Chaque enfant repart chez lui avec une lettre. Malheureusement, celle de Caleb, une suite de chiffres incohérents, est illisible. John, amusé, se met en tête de la décoder. Bientôt, il s'aperçoit qu'il s'agit d'une liste chronologique des catastrophes les plus meurtrières du siècle, et que trois d'entre elles, notamment un cataclysme planétaire, ne se sont pas encore produites. Une course contre la montre débute...



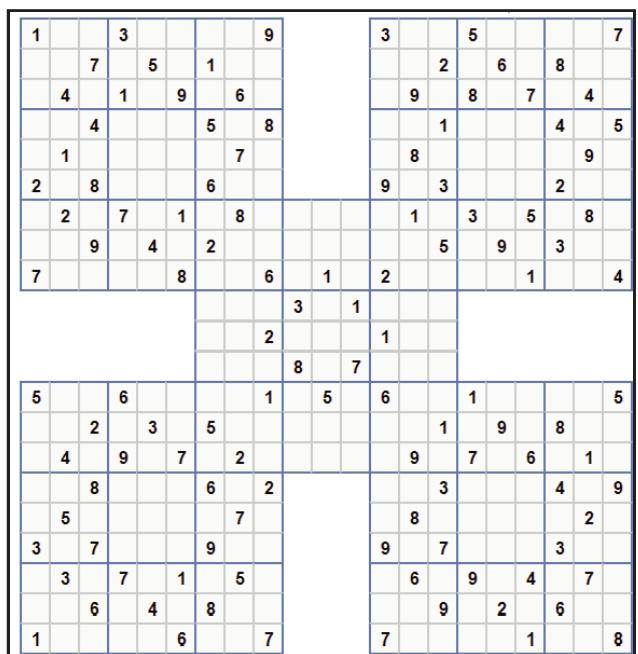
Mots fléchés n°444



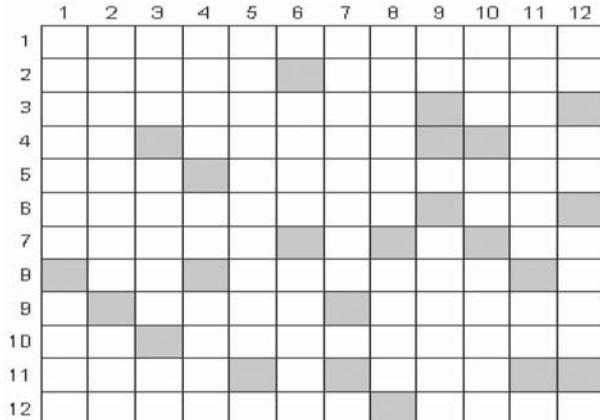
Samouraï-sudoku n°444

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°444



Horizontalement

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

Verticalement

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infiniif
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur aména

Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 5 décembre

1154 : élection du pape Adrien IV.

1492 : découverte d'Hispaniola par Christophe Colomb.

1560 : Charles IX devient roi de France.

1757 : bataille de Leuthen.

1792 : ouverture du procès de Louis XVI.

1946 : New York est choisie comme siège permanent des Nations unies.

1967 : massacre de Dak Son.

2006 : coup d'état aux îles Fidji.

2011 : résolution n° 2023 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : paix et sécurité en Afrique.

Célébrations :

- Journée mondiale du bénévolat.

- Cuba : Día del Constructor (Journée du constructeur).

- Thaïlande : Fête nationale, en l'honneur de l'Anniversaire officiel du roi Rama IX ; Wan phor (Fête des pères).

HANDISPORT / MONDIAL DE JUDO (VISUELS) JUNIORS L'Algérie présente avec 2 athlètes

Deux judokas dont une fille représenteront l'Algérie au Championnat du Monde de judo (juniors) pour visuels, prévu à Eger en Hongrie du 6 au 9 décembre, avec la participation d'une trentaine d'athlètes, venus des quatre coins du monde.

Le choix de l'entraîneur national de judo pour visuels, M. Ouiddir Mohand Oulhadj et son adjoint Rezki Belkacem s'est porté sur les athlètes Youcef Redjai (73kg) et Chirine Abdelaoui (52kg), pour défendre les couleurs nationales, pour la première fois, dans un Mondial pour la catégorie junior.

Ces judokas devaient être intégrés dans la sélection algérienne à l'occasion du Championnat d'Afrique que l'Algérie devait abriter le mois prochain, mais annulé faute de participation.

Après l'annulation de la CAN prévue en Algérie, on a pensé offrir à ces athlètes juniors la possibilité de disputer une compétition internationale, pour surtout confirmer leurs classes au niveau médical et les mettre dans le bain afin de les évaluer. Le mondial junior d'Eger qui sera leur baptême de feu sera un vrai test pour nos athlètes qui ont des potentialités ey des argu-



ments à faire valoir », a tenu à déclarer M. Ouiddir.

Les athlètes retenus qui s'entraînent régulièrement au niveau de leurs clubs, ont effectué un stage précompétitif d'une semaine au dojo (salle de judo) de la Fédération algérienne de judo (FAJ) à Bouzaréah (Alger).

Les deux représentants algériens avaient bénéficié de deux séances d'entraînements par jour, ou il a été mis l'accent également sur l'aspect psychologique, trop important pour les athlètes algériens dans les grands

événements, surtout pour ceux qu'ils seront à leur première participation.

« Notre objectif est de permettre à nos athlètes de marquer des points au Mondial d'Eger, sans leur mettre de pression inutile, car ils sont jeunes, nouvellement lancés et qui méritent d'être suivis de très près, car ils constituent une relève pour notre élite. Donc on va les juger après le mondial qui nous permettra d'en tirer des enseignements qui nous seront utile pour l'avenir », a conclu l'entraîneur national.

INFRASTRUCTURES

Le projet du Complexe sportif pour handisport, une nécessité absolue pour les athlètes algériens

Le complexe handisport et de loisirs, le premier en Algérie qui compte la Fédération algérienne handisport (FAH) édifier dans un avenir proche, est un projet qui tient à cœur la famille handisport, mais nécessitant une prise de conscience collective, selon le président de l'instance fédérale, Rachid Haddad.

Ce complexe sportif, destiné aux athlètes de haut niveau et la formation des jeunes talents, est une opportunité territoriale d'envergure qui devra répondre aux multiples enjeux des activités physiques et sportifs handisport.

C'est dans cette optique que la FAH a organisé une conférence internationale sur l'accessibilité pour tous, avec la participation d'immenses personnalités internationales et plusieurs partenaires locaux. « Ce projet est une nécessité qui a imposé par les résultats très éloquent des athlètes handisports sur tous les plans, mais également le développement structurel de la fédération, depuis son avènement dans les années 80 », a indiqué le premier responsable du projet et ancien président de la FAH, M. Mouhoub Bousseksou, qui insiste que le fait cette frange de la population est un maillon important dans la société algérienne. Pour la réalisation de ce projet, la FAH s'appuie sur l'assistance technique, l'accompagnement et le savoir faire du CNIC (Centre national d'ingénierie et de construction) qui a pris en charge les projets les plus important d'Algérie. S'ajoute à cela, l'expérience et l'expertise des concepteurs du complexe euro méditerranéen de Montrodat en France qui reste un modèle unique en Europe. « L'objectif de l'édification de ce centre ou complexe et de permettre aux handicapés (athlètes surtout) de vivre de façon indépendante et de participer pleinement à la vie. Pour la Présidente Directrice Générale du CNIC, Mme Malika Messaoud Nacer, la réglementation et la législation algérienne existe et l'application peut donc, parfaitement, se faire sur la réalité

qui permet d'améliorer les choses. « Je pense que le législateur n'a pas lésiné dans les efforts pour la promotion et la protection des personnes handicapées, et nos bureaux d'études sont prêts à apporter leurs connaissances pour la réalisation de ce projet sportif très important », a indiqué Mme Messaoud, assurant que ce complexe sera un gage de développement économique, social et environnemental et ouvrira une nouvelle page pour le handisport algérien. Le CNIC s'engage à ce que ce complexe soit une construction responsable et durable dans le temps, et permettra au handisport de jouer un rôle très important dans la société.

De son côté, une des concepteurs du complexe euro-méditerranéen de Montrodat en France, un modèle unique en Europe, Mme Claude Blaho Ponce, docteur d'état en aménagement, a assuré que la ville de Lozère mettra son expertise au profit au projet algérien. « Le centre doit être érigé sur une surface allant de 5 à 10 hectares, et sa réalisation doit passer par plusieurs phases à commencer par la conception. L'essentiel qu'il doit être conçu pour être totalement accessible aux handicapés et autres », a souligné, entre autre, Mme Ponce.

Pour M. Bousseksou, l'érection de ce projet qui répondra à la nouvelle réalité de l'avenir du handisport algérien, « sera un pionnier en Afrique en matière de prise en charge des sportifs handicapés. A la fois espace de sport, de loisirs et de détente, ce complexe Sport Loisir Handicap verra le jour en plusieurs étapes », a-t-il expliqué.

D'ailleurs le projet attire, déjà les convoitises de plusieurs wilayas qui veulent abriter le premier complexe handisport et de loisirs en Algérie. « Ce projet, une fois concrétisé sur le terrain, répondra à l'attente de toute la famille handisport, et faire beaucoup de bien à notre jeunesse qui en a vraiment besoin », a conclu le directeur technique national (DTN), Zoubir Aichaine.

Les boxeurs algériens Salim Larbi et Sofiane Cherfaoui en vedette à Villeurbanne

Un gala de boxe international se tiendra demain soir à la Maison des sports de Villeurbanne (région Rhône-Alpes), avec à l'affiche deux boxeurs algériens Salim Larbi et Sofiane Cherfaoui, a-t-on appris hier auprès de l'organisateur de cet événement. Quatre combats professionnels et six combats amateurs parmi lesquels un combat féminin sont au programme de cette soirée sportive internationale organisée en co-promotion par l'association « Entre-deux-rivières-ERD » dirigée par Christian Zabat, le club de boxe de Villeurbanne et l'Association « Jeunesse Feyssinoise ».

Des têtes d'affiches maghrébines, françaises et africaines prendront part aux puilats programmés lors de cet événement qui accueillera quelque 3000 spectateurs adeptes de la boxe, a précisé à l'APS, Christian Zabat Christian Zabat, directeur de l'association « Entre les deux rivières », organisatrice d'événements économiques, culturels et sportifs. Le premier combat de boxe professionnelle, opposera l'Algérien Salim Larbi, ex-champion intercontinental, convoitant le titre continental africain, dans la catégorie mi-moyen avec le titre en jeu WBO Africa de boxe professionnelle, au champion d'Afrique, le Burkinafabe Soutoké Patrice.

À l'affiche de la même soirée, c'est le retour tant attendu du boxeur algérien Sofiane Cherfaoui au titre de la catégorie moyenne, invaincu jusqu'ici, préparant un titre intercontinental qui affrontera le Français Damien Retif.

Dans la catégorie coq, le champion de France en titre, (2013) Lamiri Omar croisera les gants avec le Franco-marocain Azouagh Hassan, champion de France 2010 dans un combat qui s'annonce explosif, selon les organisateurs.

Membre de l'équipe de France, le boxeur franco-tunisien Lamiri Omar est vainqueur de ligue en 2012 et champion de France en 2013.

La quatrième rencontre professionnelle de la soirée opposera Michel Sorro, champion de France en titre, au niçois Norman Hoegen dans la catégorie des super welters et le Français Zacharia Azzouzi défiera le serbe Jovan Kaludjerovic dans la même catégorie.

D'autres têtes d'affiche sont prévues au programme de cette soirée qui sera retransmise sur les chaînes Canal Algérie, Nesma TV, BRTV et diffusée par la suite sur l'EPTV, ainsi qu'une autre chaîne française de la TNT, a précisé l'organisateur de ce gala. Un grand nombre de personnalités du monde de la boxe et du sport sont attendues à cette manifestation sportive à laquelle ont été également conviés les principaux sponsors, et les représentants des autorités locales.

Solution Samurai-sudoku N°443

7	9	4	1	3	5	6	2	8
2	8	1	9	6	4	3	5	7
5	3	6	2	7	8	4	9	1
8	5	2	6	4	1	7	3	9
6	1	7	3	5	9	8	4	2
9	4	3	8	2	7	1	6	5
3	7	9	5	1	6	2	8	4
1	6	8	4	9	2	5	7	3
4	2	5	7	8	3	9	1	6

8	2	7	9	3	4	5	1	6
5	1	9	6	8	2	7	3	4
3	6	4	5	7	1	2	9	8
2	7	6	4	1	8	3	5	9
7	5	8	3	9	7	6	4	2
9	4	3	2	5	6	1	8	7
1	6	9	4	3	2	5	8	1
6	8	5	7	4	9	2	3	6
3	4	8	9	1	7	5	2	6

7	5	1	6	2	8	3	4	9
7	6	5	1	2	3	4	9	8
6	9	2	3	5	4	8	1	7
3	4	8	9	1	7	5	2	6
7	5	1	6	2	8	3	4	9
6	8	5	7	4	9	2	3	6
3	4	8	9	1	7	5	2	6
7	6	5	1	2	3	4	9	8
6	9	2	3	5	4	8	1	7

Solution Mots Croisés N°443

FLUORESCENCE
RIVIERE■NIAS
ANUS■III■DRA
N■LEANDRE■MU
KRAAL■EAQUE■
EY■UPAS■URNE
NEF■IL■AIS■X
S■AIN■IMPUNI
TABLIER■ELUS
ECLISSER■I■T
IRE■MONTANTE
NESLE■ELAEIS

Solution Mots Fléchés N°443

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

A LA VEILLE DU TIRAGE AU SORT DU MONDIAL 2014

Les Algériens retiennent leur souffle

M.A.F

Moins d'un mois après avoir vibré avec une quatrième qualification de l'équipe nationale à la Coupe du monde de football 2014, aux dépens du Burkina Faso (1-0), les Algériens vont à nouveau retenir leur souffle, à l'occasion du tirage au sort de la phase finale (12 juin-13 juillet), prévu demain vendredi à Costa Do Sauípe dans l'état de Salvador de Bahia, au Brésil (17h00 algérienne).

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé mardi la composition des quatre chapeaux à partir desquels sera effectué le tirage au sort. L'Algérie, figure dans le pot 2, avec le Cameroun, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Chili, l'Equateur, et une équipe européenne qui sera connue avant le tirage au sort de ce vendredi. En effet, le pot 4 comprend 9 nations du vieux continent, et une sera tirée au sort pour être versée dans le pot 2. A quelques heures du tirage au sort, pourront hériter d'un groupe relevé ou il sera difficile d'ailleurs de s'offrir une place pour les 8^e de finales, ou bien d'équipes considérées ou présumées comme étant beaucoup plus abordables.

D'ailleurs, les spéculations quant aux éventuels adversaires des protégés de Vahid Halilhodzic vont bon train pour la grande majorité des supporters du Club Algérie. Parmi les équipes souhaitées dans le groupe de l'Algérie, on retrouve le Brésil, pays hôte de la compétition qui arrive en tête. En effet, tout le monde en Algérie se met à rêver d'un match d'ouverture Brésil-Algérie le 12 juin prochain au mythique stade de Maracana à Rio de Janeiro. Une autre partie souhaite que les Verts héritent de l'Allemagne ou bien de la France, terre de naissance de la plupart des joueurs de l'équipe nationale. L'équipe d'Allemagne, en particulier, réussit



très bien aux équipes maghrébines. Sur les quatre confrontations en phases finales de Coupe du monde, l'Allemagne s'est imposée deux fois difficilement face au Maroc en 1970 vainqueur (2 à 1) et en 1986 (1 à 0). Rappelons qu'il y a eu un nul (0 à 0) face à la Tunisie en 1978, et une défaite devant l'Algérie lors du Mondial de 1982 (2 à 1). Enfin parmi les adversaires du groupe de l'Algérie, les Algériens souhaiteraient affronter une équipe telle que l'Australie ou l'Iran, qui restent relativement à la portée des coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra. Une chose est sûre, 38 millions d'Algériens auront les yeux rivés sur le Brésil dans l'attente d'un tirage au sort qui leur serait favorable.

Rappel du principe du tirage au sort

L'Algérie se trouve dans le pot 2, elle aura donc face à elle un adversaire du pot 1, celui des têtes de série et deux autres venus des pots 3 et 4. Au total, les Algériens peuvent donc se retrouver contre 24 équipes dont le Brésil, l'Allemagne ou l'Espagne mais aussi la Colombie, l'Australie ou encore la Grèce. Beaucoup de disparités, la sélection des équipes têtes de série a été effectuée sur la base de l'édition d'octobre du Classement mondial FIFA. Le Brésil, qui héritera de la position A1, sera tête de série au même titre que l'Espagne, l'Allemagne, l'Argentine, la Colombie, la Belgique, la Suisse et l'Uruguay. Le chapeau 2 réunira l'Algérie, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Chili et l'Equateur. L'Australie, l'Iran, la République de Corée, le Costa Rica, le Honduras, le Japon, le Mexique et les États-Unis prendront place dans le chapeau 3 tandis que la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Angleterre, la France, la Grèce, les Pays-Bas, le Portugal et la Russie seront placés dans le chapeau 4. Les 32 nations qualifiées seront ainsi réparties dans huit groupes de quatre équipes chacun. Les deux premiers de chaque poule, à l'issue de la phase de groupes, se qualifient pour les 1/8^e de finale.

Présentation du ballon officiel baptisé «Brazuca»

Le ballon du Mondial-2014, baptisé «Brazuca», a été présenté à coups de tambours et de cymbales mardi à Rio de Janeiro. L'équipementier sportif allemand Adidas, organisé à cette occasion une fête dans le parc Lage, dans le sud de la ville, en présence de l'ancienne gloire du football brésilien Cafu, ainsi que du Néerlandais Clarence Seedorf et du Brésilien Hernane, qui jouent respectivement à Botafogo et Flamengo, deux clubs de Rio. «Le ballon est 100% brésilien, fantastique. Il est de toute beauté et a réellement les caractéristiques et les couleurs du Brésil», a déclaré Cafu, cité par le site Globoesporte. «J'espère qu'il portera chance à la Seleção», a ajouté l'ancien international. Présentant des touches rouges, bleues et vertes sur fond blanc, le ballon pèse 437 grammes et a été testé durant deux ans et demi par 600 joueurs de 30 équipes dans le monde entier. Son surnom a été choisi en septembre 2012 par les internautes lors d'un vote auquel ont participé un million de fans brésiliens. Les internautes avaient le choix entre «Brazuca», «Bossa Nova» et «Carvanalesca». «Brazuca» succéda à «Jabulani», le ballon du Mondial-2010 en Afrique du Sud. Il commencera à rouler le 12 juin lors du match d'ouverture de la Coupe du monde de football à São Paulo.



Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
UNIVERSITE DE MEDEA
N° d'Immatriculation fiscal: 0009626019005644



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°12/2013

Financement : Budget de fonctionnement exercice 2014

L'université de Médéa lance un avis d'appel d'offres national restreint N° 12/2013 ayant pour objet:

Selon les lots suivants : L'assurance des biens et de l'immobilier pour l'université

Les sociétés qualifiées et intéressées par cet avis d'appel d'offres peuvent soumissionner, et peuvent retirer le cahier des charges, auprès du: Sous direction de finance et de la comptabilité. Contre paiement de la somme de : 2 000,00 DA au niveau du régisseur de recette de l'université.

Les offres doivent être déposées à la main au Sous direction adjointe du finance et de la comptabilité et il doivent être accompagnées par des documents légalisés et en cours de validité exigées par le cahier des charges :

1- L'OFFRE TECHNIQUE

Déclaration à soucrire dûment renseignée datée et signée;

- 1) Déclaration à soucrire dûment renseignée datée et signée.
- 2) Déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.
- 3) Copie légalisée des statuts du soumissionnaire.
- 4) Copie légalisée de l'Arrêté récent portant agrément du soumissionnaire.
- 5) Copie légalisée du registre de commerce vise par CNRC.
- 6) Copie des trois (03) derniers bilans comptables (2010, 2011 et 2012), authentifiés par le commissaire aux comptes.
- 7) Attestation légalisée du dépôt légal des comptes sociaux exercice 2012.
- 8) Copie légalisée de l'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS.
- 9) Copie légalisée de l'extrait de rôle apuré.
- 10) Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
- 11) extrait du casier judiciaire du premier responsable de la Société soumissionnaire .
- 12) Attestation de fondé de pouvoir relative à la personne habilitée à engager le Marché.
- 13) Joindre le réseau de distribution du soumissionnaire (la Wilaya de Médéa).
- 14) Récapitulation générale des Bilans Sinistre (exercices 2010, 2011 et 2012), dûment signées et cachetées par le soumissionnaire ;
- 15) Récapitulation des bilans Sinistre de la Branche Incendie (Risque Simple + Risques Industriels) des exercices 2010, 2011 et 2012 dûment signées et cachetées par le soumissionnaire ;
- 16) Canevas Comptes de Bilan dûment renseigné et signé par le soumissionnaire .
- 17) Joindre l'état récapitulatif par branche des primes émises sur opérations directes de l'année 2012 .
- 18) Le cahier des charges, paraphé à chaque page, dûment signé, cacheté et daté par le soumissionnaire, avec la mention « LU et ACCEPTE ».

2- L'OFFRE FINANCIERE

- La lettre de soumission renseignée, (datée et signée selon modèle ci-joint),
- Devis quantitatif et estimatif.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées :

a- Enveloppe N°01 : portant l'offre technique est nommée "Offre technique"

b- Enveloppe N°02 : portant l'offre financière est nommée "Offre financière"

Les deux enveloppes introduites dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme et ne doit porter que la mention

A ne pas ouvrir

Appel d'Offres National restreint N° : 12/2013

L'assurance des biens et de l'immobilier pour l'université

Adressées a :

Monsieur le directeur de l'université –Dr- yahia fares de Médéa
-pole universitaire- 26000 Médéa

Le marché doit être attribué aux offres moins disante.

Le jour de dépôt des offres est fixé de quinze (15) jours compté à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, de 8:00 h jusqu'à (12:00H).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu à la salle des réunions de l'université à 14:00 H, le jour correspondant à la date de dépôt des offres

La date d'ouverture des plis est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec un jour férié ou repos hebdomadaire.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Retransmission télévisée de cinq matchs ce week-end

Cinq rencontres de football comptant pour les 32^e de finale de la Coupe d'Algérie de football, seront retransmises en direct ce week-end sur le petit écran, a appris l'APS hier auprès de l'entreprise publique de télévision (EPTV).

Vendredi, deux matchs sont au programme, il s'agit de USM Harrach-RCA Arbaâ, prévu au stade du 20 août 1955 d'Alger (16h00), et CS Constantine-JS Saoura, au stade Chahid Hamlaoui (17h00). Le lendemain, les téléspectateurs pourront suivre trois belles affiches, en l'occurrence NA Hussein Dey-USM Alger au stade du 20 août 1955 (16h00), MO Béjaïa-CR Belouizdad au stade de l'Unité maghrébine (16h00), ainsi que l'affiche entre le MC Alger et l'ASO Chlef au stade Omar Hamadi (17h00). Les cinq rencontres seront retransmises sur quatre chaînes nationales : la chaîne terrestre, Canal Algérie, TV A3, et TV Tamazight.

CS CONSTANTINE Garzitto : «Je suis toujours l'entraîneur»

L'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto, s'est dit hier toute fois l'entraîneur du CS Constantine (L1, Algérie de football), même si les joueurs refusent de s'entraîner sous sa houlette depuis trois jours. «Je suis toujours l'entraîneur du CSC. Je n'ai reçu aucune notification me signifiant que je suis limogé de mon poste. Soit on me laisse travailler, soit on me notifie mon limogeage», a déclaré l'ex-coach de TP Mazembe (RD Congo) à l'APS.

Hier matin, les Constantinois, qui préparent la réception de la JS Saoura samedi prochain pour le compte des 32^e de finale de la coupe d'Algérie, se sont entraînés sous la direction de l'ex-gardien de but international, Lounes Gauaoui, le troisième portier de l'équipe cette saison. «C'est déjà bien de constater que les joueurs s'entraînent, mais pour le match face à la JS, je compte prendre ma place sur le banc de touche», a précisé Garzitto.

L'entraîneur a, en outre, démenti les informations le donnant sur le point de quitter le club phare de la capitale de Cirta pour rentrer chez lui, poursuivant qu'il n'avait pas l'intention de partir avant qu'il ne soit destinataire d'un courrier officiel notifiant sa fin de mission.

Il se présente d'ailleurs aux entraînements avec un huissier de justice pour ne pas donner l'occasion aux dirigeants de signaler un quelconque «abandon de poste» de sa part, a-t-il expliqué. Après un début de saison tonitruant, le CSC marque le pas depuis quelques journées. Il reste sur une sévère défaite sur le terrain de l'ASO Chlef (3-0) samedi passé pour le compte de la 13^e journée du championnat. La crise de résultats que connaît le club s'explique, selon les observateurs, par les conflits internes ayant opposé au départ l'entraîneur au directeur sportif, Mohamed Boulahib, avant qu'ils ne s'élargissent aux joueurs. Les coéquipiers du gardien de but international, Si Mohamed Cedric, se sont dit solidaires avec certains de leurs coéquipiers écartés de la liste des 18 lors du précédent déplacement de Chlef par Garzitto.

APS



COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (32^E DE FINALE)

4 chocs entre clubs de Ligue 1, le tenant du trophée en péril

Les 32^e de finale de la coupe d'Algérie de football, prévus vendredi et samedi, offriront aux puristes quatre alléchantes oppositions entre pensionnaires de Ligue 1 professionnelle, alors que le tenant du trophée, l'USM Alger, défendra sa couronne face au NA Hussein Dey (Ligue 2).

USM Harrach-RCA Arbaâ, CS Constantine-JS Saoura, MO Béjaïa-CR Belouizdad, et MC Alger-ASO Chlef, constitueront ainsi les attractions de ce tour, qui verra le petit poucet de l'épreuve, la JS Chabâa Mokhtar, club de régionale deux (6^e division), affronter à Oran le MCO.

L'USMA, détentrice de huit trophées, aura à cœur de damer le pion aux gars d'Hussein Dey, dans un derby algérien qui promet, même si sa mission s'annonce difficile devant un adversaire très difficile à manier chez lui et devant son public.

Leader du championnat, l'USMA, compte bien dompter «Dame Coupe» dès ses débuts, face au NAHD, qui va jouer crânement ses chances dans cette compétition, même si son objectif majeur cette saison reste l'accession en Ligue 1. L'USMH, auteur de résultats mi-figure mi-raison en championnat, accueillera le RC Arbaâ, dans un match qui reste ouvert à tous les pronostics. Battus lors de la précédente journée (1-0) à domicile par l'USMA (1-0), les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El Ouazzani auront à cœur de rebondir à Alger. L'autre choc de ces 1/32^e des finales de la Coupe d'Algérie est l'affiche entre le MCA et l'ASO, une rencontre qui s'annonce indécise

entre deux équipes qui veulent aller le plus loin possible dans l'épreuve populaire. En championnat, les deux équipes ont fait match nul (0-0), au stade Omar Hamadi.

Le MOB, métamorphosé depuis l'arrivée à la barre technique d'Abdelkader Amrani, recevra dans son antre de l'Unité maghrébine, le CRB, où rien ne va

plus suite aux derniers mauvais résultats concédés en Ligue 1. Les Béjaïsiens espèrent rester sur leur lancée et vont certainement essayer de passer au prochain tour de la compétition. Le CSC, confronté à une crise interne, est appelé à se révolter chez lui face à la JS Saoura, sévèrement battue samedi en championnat par le MCA (3-0). Un test sérieux pour les Constantinois, où l'entraîneur franco-italien, Diego Garzitto a vu ses fonctions gelées par le conseil d'administration du club, et pourrait donc quitter son poste à tout moment.

L'ES Sétif, détenteur de la coupe à huit reprises, accueillera la modeste formation du NT Souf (inter-régions), dans un match qui devrait, à priori, revenir aux locaux. Les Sétifiens, spécialistes de l'épreuve, ne devront pas trouver de dif-

ficultés pour passer aux 1/16^e de finale, même si le facteur surprise n'est pas à écarter dans ce genre de compétition. Les autres rencontres de ces 1/32^e de finale, opposeront des équipes de différents paliers, et seront à priori équilibrées.

Programme des rencontres

Vendredi 6 décembre (14h30):
JS Pont Blanc - NRB Touggourt
ES Bouakal - CA Batna
ORB Oued Fodda - IRB Robah
JS Kabylie - NRB El Kala (16h00)
Chabâa Abadla - MO Constantine
MC Oran - JSB Châbâa Mokhtar (16h00)
WM Tebessa - MC El Bayadh
MC Saïda - OM Arzew
USM Harrach - RC Arbaâ (16h00)
US Chaouia - CABB Arréridj
WR M'Sila - CRB Ben Badis
CS Constantine - JS Saoura (17h00)
IR Bir Mourad Raïs - JSM Béjaïa
AS Aïn M'lila - CRB Djemaâa

Samedi 7 décembre (14h30):

IRB El Hadjâr - AS Khroub
MO Béjaïa - CR Belouizdad (16h00)
ES Tabâbala - JSM Chérâga
SCM Oran - USM Abbâs
Hydra AC - ASM Oran
NA Hussein Dey - USM Alger (16h00)
MSP Batna - WB Miftah (15h00)
NC Magra - DRB Tadjenant
CRB Aïn Fekroun - JSM Skikda
ES Sétif - NT Souf (16h00)
US Beni Douala - IB Lakhâdaria
USMMA Hadjout - MB Bouïra
O Médéa - CRB Bougrot
IB Mouzaïa - A Bou Saâda
MC Alger - ASO Chlef (17h00)
WA Ramdane Djamel - ESB Ben Aknoune
JSM Tiaret - MCE Eulma
US Remchi - JS Emir Abdelkader.

USM ALGER

R. Haddad : «Des attaquants africains seront bientôt testés»

«Ferhat, convoité par des clubs français, ne sera pas libéré au mercato»



L'USM Alger a envoyé des invitations à des attaquants d'Afrique subsaharienne pour les mettre à l'essai dans les prochains jours en vue d'en recruter un, lors de la période des transferts d'hiver, a indiqué mercredi, Rebouh Haddad, vice-président du club de Ligue 1 algérienne de football. «On attend l'arrivée, dans les prochains jours, de joueurs d'Afrique subsaharienne pour effectuer des tests, l'espère qu'on arrivera à dénicher l'oiseau rare recherché pour renforcer le secteur offensif», a déclaré Haddad à l'APS. Leader du championnat depuis la précédente journée, l'USMA, le seul club qui n'a recruté aucun joueur lors de la période des transferts d'été, accorde un intérêt particulier au renforcement de son attaque qui n'a pas beaucoup brillé en cette première partie de la saison.

L'arrivée d'un nouvel attaquant devra pousser les dirigeants usmistes à libérer leur avant-centre, Abdelmalek Ziaya, sur lequel d'énormes espoirs ont été placés, mais qui n'a pas été à la hauteur. Pour preuve, il n'a plus été aligné depuis la troisième journée du championnat qui avait vu la formation de «Soustara» s'incliner à domicile face au CA Bordj Bou Arréridj (1-3). «Il faudra toutefois que les joueurs testés seront d'un niveau meilleur que les attaquants en place. Sinon, nous allons continuer à miser sur les joueurs en notre possession», a encore précisé le deuxième responsable au sein de la direction usmiste.

MONDIAL-2014 : SELON LE SÉLECTIONNEUR DE L'ITALIE, CESARE PRANDELLI :

Feghouli, le joueur représentatif de l'Algérie

Le sélectionneur de l'Italie, Cesare Prandelli, a choisi le milieu de terrain de Valence, Sofiane Feghouli, comme joueur représentatif de la sélection algérienne de football en vue du prochain Mondial au Brésil, prévu du 12 juin au 13 juillet 2014. Prandelli n'a pas sélectionné seulement Feghouli mais a pointé les joueurs qu'il juge les plus représentatifs des 32 équipes qualifiées au rendez-vous planétaire. «Cela a été facile de faire cette liste : ce sont les plus forts et les points de repère de leurs équipes, même si le football ne se joue pas sur le papier», a déclaré l'ancien entraîneur de Parme et de la Fiorentina. «C'est leur talent qui m'interpelle, le genre de joueurs que vous voulez voir en action dès que possible», a ajouté le technicien italien de 56 ans, cité par les médias de son pays.

La liste de Cesare Prandelli :

Afrique : Drogba (Côte d'Ivoire), Boateng (Ghana), Feghouli (Algérie), Obi Mikel (Nigeria), Eto'o (Cameroun)
Europe : Iniesta (Espagne), Müller (Allemagne), Hazard (Belgique), Inler (Suisse), Robben (Pays-Bas), Buffon (Italie), Rooney (Angleterre), Ronaldo (Portugal), Mitroglou (Grèce), Pjanic (Bosnie), Mandzukic (Croatie), Kerzakov (Russie), Ribéry (France)

Amérique du Sud : Neymar (Brésil), Messi (Argentine), Falcao (Colombie), Suárez (Uruguay), Sanchez (Chili), Valencia (Equateur)

Asie : Kagawa (Japon), Nekounam (Iran), Ji Dong Won (Corée du Sud), Cahill (Australie)

CONCACAF : Donovan (Etats-Unis), Hernandez «Chicharito» (Mexique), Ruiz (Costa Rica), Costly (Honduras).

DU SANG NEUF AU MILIEU ?

Alors que Wayne Rooney et Robin van Persie portent Manchester United sur le plan offensif avec 10 buts chacun, personne ne sort vraiment du lot dans les autres éléments offensifs. Parmi Javier Hernandez, Antonio Valencia, Ashley Young, Nani ou encore Shinji Kagawa, aucun ne dépasse les 4 buts et 2 passes décisives en un peu plus de 10 matchs cette saison. David Moyes souhaite-t-il du changement en faisant le forcing pour Sneijder ? Réponse dans les semaines à venir.



SNEIJDER contre deux joueurs

Selon les informations de la presse turque, rapportées par le *Daily Express*, Wesley Sneijder serait l'une des priorités de David Moyes. Alors que la somme de 14 millions d'euros a récemment été évoquée et est rappelée par le *Daily Express* ce mardi, le tabloïd anglais

rapporte de nouvelles informations qui ont le don de surprendre. Au lieu de dépenser près de 15 millions d'euros, Manchester United serait prêt à envoyer Nani et Valencia à Galatasaray en échange de l'international hollandais.

QUEL ÉTAT D'ESPRIT POUR SNEIJDER ?

Wesley Sneijder avait également été associé à Chelsea et José Mourinho, son ancien entraîneur. Mais il avait pris soin de démentir l'information : « À chaque fois que Mourinho change de club, je suis envoyé dans sa nouvelle équipe. Mais moi, je ne pense qu'à donner le maximum pour le club avec lequel je joue, et je n'ai jamais pensé à quitter la Turquie. » Désormais sous la direction de Roberto Mancini, Sneijder a-t-il changé d'avis ?

Pogba Golden Boy 2013 !

La cote de Paul Pogba (20 ans, 14 matches et 4 buts en Serie A cette saison) ne cesse de grimper. Le milieu de terrain français de la Juventus Turin a été élu Golden Boy 2013 ! Un titre remis chaque année par le quotidien italien *Tuttosport* afin de récompenser le meilleur jeune de moins de 21 ans évoluant en Europe.

« C'est vraiment une année en or pour moi », a lâché le Bianconero, champion d'Italie avec la Juve et vainqueur de la Coupe du monde U20 avec la France.

UNE OFFRE POUR MARCHISIO

La formation de Manchester United pourrait rapidement entamer des discussions avec la Juventus Turin pour le transfert du milieu de terrain, Claudio Marchisio. Les Red Devils envisagent de mettre Nani dans la transaction pour faire baisser l'indemnité de transfert.

LE R. MADRID SE PENCHE SUR GUNDOGAN

Alors que le turinois Arturo Vidal a prolongé son contrat avec les Bianconeri, la formation du Real Madrid aurait décidé de changer de cible pour cet hiver. Selon Sports News, les madrilènes auraient jeté leur dévolu sur Ilkay Gundogan. Sous contrat avec Dortmund, ce dernier serait estimé à 30 millions d'euros. Barça seraient aussi sur les rangs.



TÉLÉPHONIE MOBILE 3G+ : **Mobilis** aura l'exclusivité dans cinq wilayas



L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, couvrira, en exclusivité, cinq wilayas en réseau de téléphonie mobile de troisième génération (3G+), a indiqué hier à Alger, son P-DG, Saâd Damma. «Mobilis couvrira en exclusivité les wilayas d'Aniba, Batna, Laghouat, Tiatet et Tébessa», a déclaré M. Damma lors d'une conférence au forum d'*El-Moudjahid*.

Les autres wilayas qui seront couvertes avec les autres opérateurs sont Alger, Constantine, Ouargla (obligatoires), Tipasa, Biskra, Sidi Bel Abbès, Sétif, Tlemcen, Blida, Tizi-Ouzou, Djelfa et El Oued», a-t-il ajouté.

M. Damma s'est, par ailleurs, félicité du processus d'attribution des licences 3G+, qui s'est déroulé, a-t-il dit, dans un délai «court et raisonnable», saluant le «travail énorme» réalisé par les pouvoirs publics.

Il a relevé, en outre, que la place n°1 occupée par Mobilis dans l'évaluation par rapport aux deux autres opérateurs, Ooredoo et Djazzy, lui permet d'avoir «beaucoup d'avantages», notamment en ce qui concerne les choix des wilayas et de la bande de fréquence.

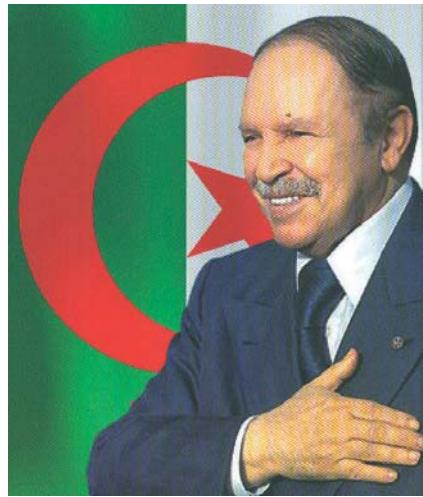
Le lancement de la téléphonie mobile 3G+, qui a «suscité beaucoup d'engouement» va ouvrir la voie à «un marché potentiel d'une grande importance», a-t-il mentionné. Le P-dg de Mobilis a qualifié d'*«exceptionnelle»* l'année 2013 pour l'opérateur en matière d'investissement, en particulier en ce qui concerne la modernisation et la densification du réseau, soulignant que son entreprise a réalisé une «progression» de plus de 27% à la fin septembre 2013, alors qu'elle avoisinait les 11,4% en 2011 et 2012».

Il a aussi indiqué que son entreprise a acquis «plus de 1,5 million de nouveaux clients entre septembre 2012 et septembre 2013», permettant de porter le nombre global de ses clients à «plus de 12 millions».

M. Damma a souligné, par la même occasion, que l'opérateur attachait une «grande importance» à la ressource humaine dans le cadre de sa stratégie de développement, en vue d'assurer un «meilleur service» aux clients. Il a ajouté que l'entreprise s'investissait également dans le domaine du sport comme le football, l'athlétisme et le judo ainsi qu'avec le Comité olympique algérien (COA) avec lesquels des partenariats ont été lancés. Interrogé sur la venue en Algérie du club de football espagnol Real Madrid pour un match de gala, il a précisé que cela dépendra du parcours de ce club dans la Ligue des champions européenne.

APS

*Le Comité national des sympathisants avec le frère Abdelaziz Bouteflika et la Confédération nationale de consultation et de coordination du Mouvement associatif organisent le dimanche 8 décembre à 10 h 30, au Centre de presse de DK News (3 rue du Djurdjura à Ben Aknou), une rencontre au cours de laquelle sera projeté un film documentaire inspiré du dernier ouvrage intitulé *Abdelaziz Bouteflika : Aux grands hommes, la nation est reconnaissante* », de Abdelkrim Abidat.*



DES SPÉCIALISTES SE PENCHERONT SAMEDI PROCHAIN SUR CETTE PATHOLOGIE PEU CONNUE

Peu connues, les tumeurs neuroendocrines (TNE) sont trop souvent diagnostiquées de façon tardive, ce qui peut avoir un impact négatif sur le pronostic et la survie.

La prise en charge de ces tumeurs qui surviennent entre 40 et 60 ans fera l'objet d'une rencontre scientifique samedi prochain, à Alger. Organisé par le laboratoire Ipsen, cet événement regroupera des experts algériens en endocrinologie, en gastro-entérologie et en cancérologie. De même, des sommets internationaux sont attendus à cette rencontre, tels que le Pr Philippe Ruszniewski, de l'université Paris 7 et Denis Diderot chef de service de gastro-entérologie et Pancreatologie, à l'Hôpital Beaujon, Clichy, France. Les aspects diagnostics, les avancées thérapeutiques récentes et les recommandations européennes seront au menu de cette manifestation scientifique d'envergure internationale. Les expériences française et européenne seront également abordées, à cette occasion. Les intervenants se

La prise en charge des tumeurs neuroendocrines au centre des débats



pencheront sur tout ce qui a trait aux tumeurs neuroendocrines. Selon les spécialistes, ces tumeurs constituent, un réseau de tumeurs susceptibles de naître en tout point dans l'organisme, caractérisées par leur capacité de sécréter des hormones. Ainsi, ces tumeurs peuvent apparaître dans tout l'organisme mais elles sont retrouvées majoritairement dans le système gastro-intestinal (pancréas, intestin grêle, rectum...), dans les bronches, les poumons, le thymus et la thyroïde (cancer médiastinal). Mais tous les organes peuvent être potentiellement atteints. Les symptômes peuvent se manifester par des douleurs abdominales, des bouffées de chaleur, une diarrhée, des brûlures d'estomac, un amaigrissement, une toux chronique, des palpitations. Les spécialistes estiment que cette pathologie est en crois-

sance, et «sous-estimée» dans la mesure où elle est dépistée de façon fortuite, à l'occasion d'un examen. Les TNE ne sont pas si rares que ça estiment les spécialistes. D'après eux, «il est difficile de percevoir la fréquence, mais il y a une sous-estimation de ces tumeurs. On devrait parler de prévalence des TNE qui se classent juste après le cancer du colon et des poumons», affirment les praticiens. S'agissant de la prise en charge de ces tumeurs, elle reste complexe car elle fait appel à des équipes spécialisées pluridisciplinaires. Autant dire que les TNE sont souvent mal ou tardivement détectées et parfois mal traitées par manque de connaissance de la pathologie, d'où l'importance de cette rencontre pour sensibiliser sur ce mal encore très mal méconnu.

Amel B

SAHEL

Le général major Zerrad prend part à la réunion du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC

Le général-major Chérif Zerrad, chef du département Emploi-Préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a pris part à la réunion ordinaire du Conseil des chef d'état-major, qui s'est tenue à Niamey (Niger) du 2 au 4 décembre 2013, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Le général major Chérif Zerrad a représenté à cette réunion le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP. Cette réunion est

intervenue à l'invitation du général de Division, Seyni Garba, chef d'état-major des Armées de la République du Niger, président en exercice du Conseil des chef d'état-major des pays membres du Comité d'état major opérationnel conjoint (CEMOC) qui comprend l'Algérie, le Niger, le Mali et la Mauritanie.

Elle entre dans le cadre des rencontres périodiques organisées à l'effet d'examiner et d'analyser la situation qui prévaut dans la sous-région, en vue d'insuffler davantage d'efficacité à la coopération et la coordination au sein

du Comité d'état-major opérationnel conjoint, a précisé la même source.

Cette réunion a été également l'occasion d'examiner la stratégie de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, adoptée au sein de cet organe de coopération, en vue de l'adapter et introduire les améliorations nécessaires à la lumière des nouvelles données induites par le contexte sécuritaire prévalant dans la sous-région du Sahel et les pays du voisinage».